

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3505 - MERCREDI 5 JUIN 2019

COUPE DU CONGO 2019

Soixante-dix équipes participent au tour préliminaire



La coupe du Congo de football regroupera, pour la saison sportive 2018-2019, soixante-dix équipes en matchs préliminaires. Prévu du 8 au 11 juin, le tour préliminaire se jouera dans plusieurs stades et localités du pays, une manière pour les organisateurs d'accorder également la chance aux clubs de l'hinterland.

Page 16

GESTION FORESTIÈRE

La Comifac opte pour des sources de financement innovantes



Pour pallier l'insuffisance de financement constatée dans la mise en œuvre de ses actions, la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) veut se doter d'un plan d'affaires d'autofinancement, capable de couvrir la totalité de ses charges pour une meilleure gestion durable des forêts. Au cours d'un atelier régional de concertation des coordonnateurs nationaux de ladite commission, le directeur du programme Giz, Martial

Nkolo, a indiqué que la mise en place de ce plan d'affaires pourrait ainsi compléter les cotisations annuelles des Etats membres.

« En dépit des efforts consentis avec l'appui des partenaires, il n'en demeure pas moins que de nombreux défis subsistent encore », a précisé le secrétaire exécutif de la Comifac, Raymond Ndombangoye.

Page 3

GRÈVE À MBOUNDA

Anatole Collinet Makosso remonté contre des instigateurs



Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a annoncé, le 3 juin, des mesures fermes à l'encontre des instigateurs du mouvement de grève ayant conduit une frange des travailleurs de l'école d'excellence de Mbounda (Dolisie) à affamer les élèves. « Depuis 2011, soit sept ans, il n'y a jamais eu de retard de paiement du personnel du lycée d'excellence Denis-Sassou-N'Guesso de Mbounda. Pour un petit retard dû au fait que le pays traverse une période difficile, vous avez décidé d'affamer les élèves. De tels comportements ne sont pas tolérables », a déclaré le ministre, ajoutant que le gouvernement avait déjà résolu la situation avant son arrivée à Dolisie.

Page 6

COOPÉRATION

Quarante-huit entreprises italiennes installées au Congo



À l'occasion de la commémoration de la fête nationale italienne, le 3 juin à Brazzaville, l'ambassadeur d'Italie au Congo, Stefano De Leo, a salué l'excellence des relations entre les deux pays qui se renforcent davantage.

En outre, le diplomate italien a souligné que quarante-huit entreprises de son pays opèrent depuis longtemps au Congo ; en épinglant notamment Eni qui vient de célébrer son cinquantième anniversaire d'activités dans le pays. Cette société intervient dans plusieurs secteurs, à savoir hydrocarbures, électricité, santé, agriculture, eau potable et éducation.

Page 9

EDITORIAL

Veille

Page 2

CENTRAFRIQUE

La Russie renforce le contingent de la Minusca

Page 11

ÉDITORIAL

Veille

Il est probable, pour ne pas dire certain, qu'à l'approche des grands scrutins de 2021 – élection présidentielle – et 2022 – élections législatives –, les tentatives de déstabiliser le Congo de l'intérieur se multiplieront. Tout comme cela s'est passé en 2015 lors du référendum sur le changement de Constitution, en 2016 lors de l'élection présidentielle et en 2017 lors des élections législatives. Ainsi le veut la logique destructrice qui meut, au sein de la classe politique, des petits groupes dépourvus de base électorale qui entendent malgré tout influencer sur le résultat des scrutins quitte pour cela à recourir à la violence.

Ayant vécu ce genre de troubles à plusieurs reprises dans les dernières décennies, nous devons maintenant veiller à ce que rien ne vienne perturber le cours normal des prochaines élections. Et, pour cela, mettre en place les dispositifs qui garantiront à chaque citoyenne et à chaque citoyen qu'ils pourront, le moment venu, déposer librement leur bulletin dans l'urne ; mais aussi sensibiliser l'opinion publique dans son ensemble aux tentatives de déstabilisation interne qui pourraient bien marquer ces nouvelles échéances.

L'observation attentive de la scène politique montre, en effet, que ce qui est écrit dans cet éditorial ne relève en rien du fantasme. Autrement dit qu'ici et là se mettent en place dès à présent des dispositifs plus ou moins subtils qui visent à déstabiliser la nation, à diviser la majorité, à déconsidérer l'Etat, à dresser l'opposition contre le pouvoir, à exploiter les dissensions ethniques et autres, à lancer des campagnes de dénigrement au plan international, bref à créer les conditions de nouveaux conflits.

Ce que nous devons comprendre, nous simples citoyens qui irons demain voter, c'est que dans le temps où les « fake news », les fausses nouvelles, se répandent sur les réseaux sociaux à la vitesse de l'éclair, rien n'est plus important que de garder la tête froide, de s'employer à distinguer le vrai du faux, de vérifier dans toute la mesure du possible les sources des informations qui nous parviennent. Alors, en effet, les mots, les sons, les images prendront tout leur sens et ne contribueront pas à déstabiliser notre pays.

Jamais, en vérité, la veille personnelle n'a été aussi importante.

Les Dépêches de Brazzaville

COLLECTIVITÉS LOCALES

Dolisie va bientôt disposer d'un centre de traitement des ordures ménagères

L'affaire est inscrite à l'ordre du jour des travaux de la cinquième session ordinaire du conseil municipal ouverts le 31 mai dernier par le maire de la ville, Ghislain Nguimbi Makosso

La capitale de l'or vert sera bientôt dotée d'un centre d'enfouissement et de traitement des ordures ménagères. Le président du conseil municipal de la ville, évoquant l'installation de cette structure, a annoncé la signature sous peu des accords entre le gouvernement, les bailleurs de fonds et la mairie de Dolisie. A cet effet, une mission venant de la France y est attendue d'ici à juillet.

Les conseillers municipaux ont été également informés du lancement, à l'avenir, d'un vaste projet financé à 50% par la Banque des Etats de l'Afrique centrale. En effet, ce projet que le gouvernement entend mener par le biais de La Congolaise des Eaux est une réponse donnée à la descente des conseillers, en 2018, à l'usine d'adduction d'eau

à Tahiti devenue défectueuse. Les financements sont disponibles et les études de faisabilité ont débuté. Le projet consiste à construire une nouvelle usine d'une capacité de 1500 m³ par heure en béton à la rive gauche de la Loubomo ; la réhabilitation de l'ancienne usine ; la construction au sol d'un nouveau château d'eau dans un endroit le plus élevé de la ville de 5000 m³. Il s'agira également de la réhabilitation du château d'eau d'Hammar de 2000 m³, et de la fourniture d'eau ainsi que du branchement de dix mille compteurs dans les endroits privés d'eau. Au terme du projet, La Congolaise des Eaux vise 8000 m³ d'alimentation d'eau potable.

Au cours des travaux, les participants auront de même l'occasion d'examiner le rapport d'intersession. Il s'agit, en effet, de la quatrième session ordinaire qui avait défini les contours des prochaines actions du conseil municipal à travers de multiples recommandations. C'est ce qui explique la restructuration ressentie de la recette municipale. A ce sujet, cinq chefs de service ont été nommés, à savoir le chef de service des fonds et valeurs chargé de la réception et de la gestion des valeurs inactives ; de la restauration des timbres dans les services d'état civil ; de la restauration de la vignette de taxe de stationnement et de roulage ; de la gestion exclusive des valeurs inactives par la recette municipale et de la rotation régulière des collecteurs des fonds.

En vue de la meilleure maîtrise des recettes, le logiciel « simba », installé récemment, a débuté la gestion du fichier des contribuables avec la collecte de la taxe de roulage. Il sied de signaler qu'après deux ans de passage à vide, la recette municipale a installé un nouveau receveur.

Par ailleurs, les conseillers ont été informés de l'épidémie de la fièvre chikungunya qui sévit dans la ville avec comme épice les quartiers Bacongo et Gaia. C'est ainsi qu'il est instauré une opération de salubrité chaque premier et troisième samedi du mois afin de riposter contre les moustiques.

Max Ferhynel Poudi
(Correspondant Niari)

Le projet consiste à construire une nouvelle usine d'une capacité de 1500 m³ par heure en béton à la rive gauche de la Loubomo ; la réhabilitation de l'ancienne usine ; la construction au sol d'un nouveau château d'eau dans un endroit le plus élevé de la ville de 5000 m³. Il s'agira également de la réhabilitation du château d'eau d'Hammar de 2000 m³, et de la fourniture d'eau ainsi que du branchement de dix mille compteurs dans les endroits privés d'eau.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CRISE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Le président du Sénat invite au renforcement du contrôle de l'action gouvernementale

Dans son discours d'ouverture des travaux de la sixième session ordinaire administrative de la chambre haute du parlement, le 3 juin à Brazzaville, Pierre Ngolo a rappelé la nécessité du contrôle de l'action de l'exécutif qui revêt une dimension particulière dans la conduite des affaires publiques.

Pierre Ngolo a souligné que les institutions et les organes de la République commis au contrôle et à l'observation de la discipline doivent se hisser à leur niveau de responsabilité

afin de donner aux impératifs de transparence, de bonne gouvernance, de lutte contre les déviances diverses leur vrai sens.

« *La voie de sortie de crise et de relance de l'économie est celle de la prise de conscience à tous les niveaux, surtout au niveau du parlement qui, par ses délibérations et par l'exercice de sa mission de contrôle, doit devenir un acteur clé de la nouvelle dynamique* », a-t-il déclaré. Il a ajouté que cette sixième session s'ouvre qua-

torze jours après la clôture de la session extraordinaire qui était consacrée à la ratification de l'accord de rééchelonnement de la dette du Congo envers la Chine.

« *Avec la ratification de cet accord qui constitue une étape déterminante dans le processus de négociation avec les partenaires financiers et le fait pour notre économie de retrouver ses marques après deux ans de récession, on peut envisager, pour notre pays, des perspectives meilleures* », a-t-il renchérit.

Rappelant le contexte dans lequel cette session se tient, le président du Sénat a indiqué qu'il est inscrit à son ordre du jour des affaires à caractère diplomatique confirmant la place du Congo dans l'arène parlementaire internationale. Au nombre de celles-ci, a-t-il souligné, la participation du Sénat congolais à Paris à la vingtième réunion de l'Association des Sénats d'Europe, du 13 au 15 juin; la présence du Congo au Forum international sur le développe-

ment du parlementarisme et à la Conférence parlementaire Russie-Afrique qui se tiendront du 1^{er} au 3 juillet à Moscou, en Russie, et l'organisation à Brazzaville, les 11 et 12 juillet, d'un sommet panafricain de haut niveau sur la sécurisation des investissements et des ressources pour la santé et le VIH/sida. Pierre Ngolo a convié les sénateurs à la rigueur et à la créativité pour que ces rencontres soient porteuses.

Jean Jacques Koubemba

COMIFAC

Un plan d'affaires en cours d'élaboration

Pour être à mesure de couvrir la totalité de ses charges de fonctionnement, la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) a opté pour l'élaboration d'une stratégie à fin de s'autofinancer.

« *Des études antérieures ont permis de constater que même s'il arrivait que tous les Etats s'acquittent de leurs cotisations annuelles, la Comifac n'arriverait pas toujours à couvrir la totalité de ses charges de fonctionnement. Ceci impose la recherche et la mise en œuvre des options de financement durable* », a indiqué le directeur du Programme Giz, Nkolo Martial, le 4 juin à Brazzaville, à l'ouverture du neuvième atelier sous-régional de concertation des coordonnateurs nationaux (CNC) de la Comifac. Ce dernier a, en outre, réaffirmé le soutien de la coopération allemande Giz à poursuivre ses engagements pour une meilleure gestion durable des forêts du Bassin du Congo. Martial Nkolo estime que les CNC joueront un rôle déterminant dans la mise en œuvre de ce plan d'affaires. Afin de garantir une application cohérente et structurée des actions en vue, un plan d'opérations de convergences révisé est aussi en cours d'élaboration.

Ayant pour but de passer en revue les missions des CNC afin d'améliorer leurs performances, les travaux de cet atelier portent, entre autres, sur l'évaluation et la révision de la lettre de mission des CNC, leur état d'avancement de structuration dans chaque pays, des activités des groupes de travail thématiques ainsi que des initiatives développées au niveau sous-régional. « *En dépit des efforts consentis, avec l'appui des partenaires pour faire des CNC*



Une vue des experts nationaux de la Comifac/Adiac

des entités performantes, il n'en demeure pas moins que de nombreux défis demeurent », a déclaré le secrétaire exécutif de la Comifac, Raymond Ndombangoye, avant de relever qu'il s'agit de placer les CNC au cœur du processus Comifac au niveau national, d'approfondir la réflexion sur les stratégies visant à renforcer leurs capacités organisationnelles, structurelles et techniques.

La Comifac se situe dorénavant, d'après le directeur du Programme Giz, dans un environnement concurrentiel qui se complexifie de plus en plus. « *Pour s'en sortir, il faudra faire preuve de plus de stratégie et d'efficacité* », a-t-il laissé entendre. Il est, en effet, question de changer de règles dans la coordination et le suivi des initiatives nationales et sous-régionales relatives à la gestion durable des forêts.

Présidant les travaux au nom de la ministre de l'Economie forestière, Christophe Bienvenu Babela, conseiller juridique, a précisé que cet atelier s'inscrivait dans le cadre de l'amélioration des capacités et performances des CNC, dans la mise en œuvre de leur lettre de mission conforme

aux agendas nationaux, régionaux et internationaux, dans le secteur des forêts et de l'environnement.

En ce qui concerne la mise en œuvre de la gestion durable, le Congo consent, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, de grands efforts en matière d'aménagement. Sur une superficie totale de 11,6 millions des concessions forestières prévue, une superficie de 6 227 724 ha est déjà aménagée. Seize aires protégées sont créées pour une superficie de 3 991 418 ha, soit 11,7% du territoire.

Rappelons que c'est depuis 2011 que le secrétariat exécutif de la Comifac et les CNC se réunissent chaque année, à travers des ateliers de concertation, pour renforcer l'ancrage autour de leurs missions communes relatives à la coordination, au suivi de la mise en œuvre du plan de convergence. Ces rencontres sont également des opportunités d'échange et de réflexion pour renforcer la collaboration en vue d'une synchronisation d'efforts pour mieux affronter les défis auxquels ils sont confrontés.

Lopelle Mboussa Gassia

GESTION DE L'EAU

Les experts africains planchent sur les systèmes d'adduction au Congo

Le ministre de l'Energie et de l'hydraulique, Serge Blaise Zoniaba, a ouvert, le 4 juin à Brazzaville, un atelier sous-régional sur les modes de gestion des systèmes d'adduction d'eau potable applicables dans le pays.

Du 4 au 6 juin, les experts en charge de la gestion de l'eau des pays africains vont échanger leurs expériences pour définir les actions prioritaires à mettre en œuvre et les modes de gestion des infrastructures d'eau applicables en milieu urbain, semi-urbain et rural, en s'inspirant des meilleures pratiques en vigueur.

L'Etat congolais a effectué de lourds investissements pour améliorer le système d'approvisionnement de la population en eau potable. En revanche, les indicateurs d'exploitation des systèmes d'alimentation en eau potable ne sont pas bons à cause de la mauvaise qualité du service. Le taux élevé de pannes dans les circuits d'approvisionnement découle également de la carence dans l'exploitation et dans la maintenance des ouvrages.

Ainsi donc, les experts en charge de la gestion de l'eau des pays africains identifieront aussi les modes de gestion du service public d'eau dans chaque type de périmètre, notamment en matière de régulation du service public de l'eau, de recouvrement des coûts d'exploitation, de tarification et de péréquation, d'accès équitable au service, de partage des compétences ainsi que d'articulation entre les acteurs publics et privés.

« *Pour le gouvernement, c'est une réforme pensée en 2003, lorsque la loi portant code de l'eau fut votée. Au regard de la dégradation prononcée des indicateurs du secteur et du ressenti défavorable de*

la population, il devient impératif de donner une forte impulsion à celle-ci », a indiqué le ministre Serge Blaise Zoniaba.

Face à cette prise de conscience collective, les experts préciseront également les rôles et responsabilités des différents acteurs en charge de la planification, de la gestion des ouvrages, de la maintenance, du suivi-évaluation et du renforcement des capacités.

« *Nous devons apporter en abondance et de manière continue à tous les consommateurs de l'eau potable : inodore, incolore et sans saveur. Nous devons aller vers une plus grande décentralisation dans notre pays, la recherche de nouveaux modes de gestion doit s'appuyer sur la pleine exploitation des possibilités qu'offre la loi de 2003* », a ajouté le ministre de l'Energie et de l'hydraulique.

Afin de mettre en lumière et d'en identifier les fondements liés à la gestion des systèmes d'adduction d'eau potable applicables au Congo, les experts arrêteront des axes stratégiques en cohérence avec les principes comme l'accès pour tous à l'eau, à l'équité, à la continuité du service, à la décentralisation, à la subsidiarité et au préleveur-payeur.

En raison de son caractère vital, l'eau potable doit être disponible et continue. Et, l'exploitation de son cadre légal et réglementaire doit concilier les logiques sociales et financières. « *Un prix juste permet de rationaliser l'utilisation d'une denrée peu abondante et c'est par le prix que les consommateurs assument le coût d'entretien du système d'adduction d'eau potable dont le recouvrement doit se faire au niveau local* », a précisé le ministre Serge Blaise Zoniaba.

Fortuné Ibara



REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION
DES QUARTIERS PRECAIRES
(DURQUAP)



COFINANCEMENT CONGO/BANQUE MONDIALE

COMMUNIQUE

PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° : CG - DURQUAP - 001 TX - AOI POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES VOIRIES URBAINES PAR PAVAGE, DES OUVRAGES CONNEXES ET DE DRAINAGE DES EAUX PLUVIALES DANS LES QUARTIERS MBOUKOU ET TCHINIAMI 1 À POINTE NOIRE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PREMIÈRE PHASE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRÉCAIRES (DURQUAP)

Pays : République du Congo

Nom du projet : Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP)

Financement du projet : Banque Mondiale et Gouvernement Congolais

Nom de l'Appel d'offres : l'Appel d'Offres International ouvert n° : CG-DUR-QuaP - 001 Tx - AOI pour l'exécution des travaux de construction des voiries urbaines par pavage, des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales dans les quartiers MBOUKOU ET TCHINIAMI 1 à POINTE NOIRE dans le cadre de la mise en œuvre de la première phase du Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP)

Lot : Deux distincts

Préférence Nationale : NON

Date de l'avis de non objection de la Banque Mondiale du DAO : 15 février 2019

Date de publication de l'avis d'appel d'offres : 19 février 2019

Date limite de remise des offres : 29 mars 2019

Date d'ouverture des offres : 29 mars 2019

Date d'approbation par la Banque Mondiale du rapport d'évaluation : 20 mai 2019

Nom de l'attributaire du marché :

• Lot 1 (Quartier MBOUKOU) : MBTP et ;

• Lot 2 (Quartier TCHINIAMI 1) : RAZEL FAYAT.

Nationalité :

• MBTP : société de droit congolais

• RAZEL FAYAT : société de droit français.

Adresse :

• MBTP : rondpoint palmerais Moukondo à côté du CRNA dans l'enceinte de l'aéroport international de Maya Maya de Brazzaville

• RAZEL FAYAT : 3 rue René Razel - Christ de Saclay - 91892 ORSAY Cedex

Montant TTC du marché :

• Lot 1 (Quartier MBOUKOU) : 2 594 491 875 F.CFA

• Lot 2 (Quartier TCHINIAMI 1) : 3 177 353 438 F.CFA

Durée d'exécution du marché : 8 mois pour chaque lot.

Objet de l'attribution :

• Lot 1 : Travaux de construction de 5,002 km des voiries urbaines par pavage, des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales du quartier MBOUKOU à Pointe Noire ;

• Lot 2 : Travaux de construction de 5,361 km des voiries urbaines par pavage, des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales du quartier TCHINIAMI 1 à Pointe Noire

i) Les noms des soumissionnaires ayant déposé des offres, les prix des offres lus publiquement, les prix des offres évalués, acceptables pour l'examen détaillé (oui / non) et les motifs de rejet.

N°	Soumissionnaire	Pays	Prix de l'offre lu (F.CFA)	Prix de l'offre évalué	Offres acceptée / rejetée à l'examen préliminaire	Motif de rejet
1	MBTP	CONGO	Lot 1 : 2.566.610.874	2 555 011 644	Acceptée pour	RAS : classé Lot 1 : 2 -ème
			Lot 2 : 3 569 987 175	3 610 034 217	examen détaillé	RAS : classé Lot 2 : 3 -ème
2	RAZEL FAYAT	FRANCE	Lot 1 : 2 662 020 215	2.254.947.723	Acceptée pour examen détaillé	RAS : classé Lot 1 : 3 -ème
			Lot 2 : 2 691 567 528	3 177 353 438	examen détaillé	RAS : classé : Lot 2 : 2 -ème
3	Groupement SEAS-DELTA Forage BTP	CONGO/ TOGO	Lot 1 : 4.389.105.574	RAS	Rejetée	Offre non Exhaustive. Pas de précision sur les parts des membres ; Pas de dossier fiscal des membres du groupement ; Pas de code de conduite ; Pas de formulaires sur les expériences 4.2a et 4.2b ; Inexistence de l'estimation des aspects environnementaux.
			Lot 2 : 5 474 781 462			
4	WEITEC	CHINE	Lot 1 : 1.845.688.625	2 196 948 129	Acceptée pour examen détaillé	RAS : classé Lot 1 : 1 er
			Lot 2 : 2 409 637 508	2 921 776 639	examen détaillé	RAS : classé : Lot 2 : 1 er
5	NATHALY' S / SVP	CONGO	Lot 1 : 2.738.689.380	RAS	Rejetée	Offre non Exhaustive. Le montant de la capacité financière n'est pas mentionné sur l'attestation fournie ; Pas de preuve de disponibilités financières L'évaluation de l'aspect environnemental non fourni ; Pas d'évaluation des aspects environnementaux (rien du tout).
			Lot 2 : 3 581 048 350			



**PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
OUVERT N° : CG - DURQUAP - 001 TX - AOI POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DES VOIRIES URBAINES PAR PAVAGE, DES OUVRAGES
CONNEXES ET DE DRAINAGE DES EAUX PLUVIALES DANS LES QUARTIERS
MBOUKOU ET TCHINIAMI 1 À POINTE NOIRE DANS LE CADRE DE LA MISE EN
ŒUVRE DE LA PREMIÈRE PHASE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET DE
RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRÉCAIRES (DURQUAP)**



6	RITA & SERVICE Sarl	CONGO	Lot1 : 4.024.967.402	RAS	Rejetée	<p>Offre non Exhaustive. Pas de bordereau des prix unitaires, manque des formulaires (chiffre d'affaire, ressources financières, ANT 2, ANT 3, FIN-3.4, FIN-3.3, FIN-3.2, EXP-4.2a et 4.2b), inexistence de l'estimation des aspects environnementaux (rien du tout); Le montant de la capacité financière n'est pas mentionné sur l'attestation fournie; Pas de preuve de disponibilités financières L'attestation de la capacité financière délivrée par UBA banque n'indique pas le montant du fond de roulement, et la banque décline toute la responsabilité de garantie; Pas de bordereau des prix unitaires; Pas d'évaluation des couts par lot des aspects environnementaux Inexistence des ouvrages dans le devis : Poste 2.00 terrassement (prix 2.01 déblais mise en dépôt de 1000 m3 non estimée). Pas de bordereau des prix unitaires; Pas d'évaluation des couts par lot des aspects environnementaux.</p>
			Lot2 : 4 371 839 204			
7	CHAIETOU SUPER STAR	CONGO	Lot1 : 2.765.060.700	RAS	Rejetée	<p>Offre non Exhaustive. Garantie d'offre non authentique. Pas de formulaires stratégie de management et plans de mise en œuvre ESHS; Pas de code de conduite ESHS; Offres non exhaustives du lot 2 (Rue IFILOU (1.04 démolition d'ouvrage en béton armé ou non, en maçonnerie ou d'autres massifs gênants et Rue Monzombo (2.03 purges des terrassements; 2.04- fourniture et pose des drains).</p>
			Lot2 : 3 151 230 000			
8	Groupement SGE- C/SOGEA SATOM	CONGO/ FRANCE	Lot1 : 2 755 031 604	RAS	Rejetée	<p>Offre non conforme pour l'essentiel L'annexe du CCAG modifié (clarification de l'offre) est joint à la lettre de soumission et la proposition de révision des prix alors que les prix sont fermes (IS 14.5); il conditionne le démarrage des travaux par une avance de démarrage et la révision des prix.</p>
			Lot2 : 3 515 657 686			
9	CHINA ROAD AND BRIDGE CORPORATION (C.R.B.C)	CHINE	Lot1 : 3.438.858.896	3 620 024 381	Acceptée pour examen détaillé	RAS : classé Lot 1 : 4-ème
			Lot2 : 4 001 547 464	4 041 594 506		RAS : classé : Lot 2 : 4-ème
10	Groupement MIAMBAZILA Sarl BNB Word Corporation	CONGO	Lot1 : 2.658.598.507	RAS	Rejetée	<p>Offre non Exhaustive. Pas de preuve de disponibilité de fond de roulement pour le projet lot 1. Inexistence de l'estimation des aspects environnementaux. Inexistence du code de conduite ESHS Pas de garantie de l'offre.</p>
11	CHINA STATE CONSTRUCTION ENGINEERING CONSTRUCTION (CSCEC)	CHINE	Lot1 : 2.075.010.157	RAS	Rejetée	<p>Offre non Exhaustive. Pas des détails sur le coût des aspects environnementaux sauf un montant global.</p>
			Lot2 : 2 594 758 632			
12	SOCOFRAN	CONGO	Lot2 : 4 596 854 985	RAS	Rejetée	<p>Offre non Exhaustive. L'Entreprise SOCOFRAN n'a pas présenté le coût par lot de la prise en compte des aspects environnementaux.</p>

N.B.

Weitec a été éliminé à la vérification post qualification par manque d'expérience dans les marchés similaires.

Tout autre soumissionnaire qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été sélectionné doit en faire la demande auprès de l'Unité de Coordination du projet DURQuaP dans un délai de 10 jours à compter de la date de publication officielle des résultats.

Brazzaville, le 03 juin 2019

Le Coordonnateur du DURQuaP
BATOUNGUIDIO

EDUCATION

Anatole Collinet Makosso recadre les débats au lycée d'excellence de Mbounda

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a condamné avec fermeté l'attitude jugée antirépublicaine d'une frange du personnel de l'établissement qui, pour réclamer son dû, a résolu d'affamer les enfants venus de tous les coins du pays. Une réclamation que le gouvernement a, d'ailleurs, résolue avant même l'arrivée du ministre à Dolisie pour mettre chacun devant ses responsabilités.

« Depuis 2011, soit sept ans, il n'y a jamais eu de retard de paiement du personnel du lycée d'excellence Denis-Sassou-N'Gouesso de Mbounda. Pour un petit retard dû au fait que le pays traverse une période difficile, vous avez décidé d'affamer les enfants. De tels comportements ne sont pas tolérables », a martelé le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, dans une communication faite au personnel dudit lycée, le 3 juin à Dolisie, dans le département du Niari. Anatole Collinet Makosso a, en outre, annoncé des mesures fermes qui seront prises à l'encontre des instigateurs du mouvement qui a poussé une frange des travailleurs (qui ne sont pas fonctionnaires) à fermer le magasin, à ne pas faire la cuisine, à laisser les élèves affamés une journée durant alors que ce ne sont pas les aliments qui manquaient.

« Ils ont confondu le milieu scolaire au milieu d'agitation syndicale anarchique ou politique », a souligné le ministre qui a expliqué que les pouvoirs publics donnent la primauté à l'éducatif et non répressif. Certains compatriotes ne perçoivent pas le message, ne comprennent pas cette tolérance au point de vouloir marcher sur l'autorité de l'État, a-t-il déclaré. « C'est inadmissible », a-t-il fait sa-

on est satisfait de ce que l'année qui touche à sa fin s'est bien passée. Dans la plupart des cas, le personnel enseignant et les élèves ont été exemplaires », a constaté le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

Il a, par ailleurs, assuré que le gouvernement continuera de tout mettre en œuvre pour que les choses se passent normalement, notamment le pro-

Les examens d'Etat se préparent normalement

Avant Dolisie, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation est passé par le lycée de Mvouti, dans le département du Kouilou. Il s'est fait une idée du niveau d'avancement des programmes, de l'état d'esprit des élèves, notamment les candidats au baccalauréat, à quelque deux semaines de cet examen. Dans

s'assurer non seulement de la maîtrise du programme et de leur capacité à restituer les connaissances acquises mais aussi de la maîtrise de la méthodologie qui est déterminante sur l'ensemble des matières en série littéraire.

Dans la capitale de l'or vert, le ministre s'est prêté au même exercice avec les élèves de troisième du collège Saint Paul, avant de faire autant au lycée de Dolisie II. Les performances au baccalauréat et au BEPC blancs, les difficultés rencontrées par les élèves ont fait l'objet d'échanges fructueux. Les enseignants ont, quant à eux, été exhortés à lier la théorie enseignée à la pratique pour une meilleure fixation des connaissances. Le temps qui reste doit donc être mis à profit pour faire les derniers réglages afin de mieux affronter les épreuves.

« Nous demeurons confiants quant à la préparation des élèves. Toutes les conditions sont réunies pour que les évaluations se déroulent normalement. Les enfants sont déterminés à donner le meilleur d'eux-mêmes. On peut espérer que nous pourrions avoir d'assez bons résultats cette année et peut-être meilleurs que l'année dernière », a indiqué le ministre Anatole Collinet Makosso. En disant au revoir aux élèves, il a souhaité ne pas les retrouver l'année prochaine au même niveau. Une manière de dire qu'ils doivent faire de leur mieux pour réussir aux examens.

Rominique Makaya



Anatole Collinet Makosso échangeant avec les élèves

voir d'un ton ferme.

En dehors de cette situation déplorable, tout se passe bien au lycée d'excellence Denis-Sassou-N'Gouesso de Mbounda. « Dans l'ensemble,

tolocole d'accord conclu avec tous les partenaires : les finalistes et les parents d'élèves, ainsi que les engagements pris à l'endroit des prestataires, des bénévoles également.

une démarche pédagogique visant à mettre en confiance les candidats, Anatole Collinet Makosso a disposé de son temps pour traiter un sujet de philosophie avec les élèves de terminale. Une manière de

MARCHÉ DE L'EMPLOI

Les étudiants édifiés sur le monde du travail

Les apprenants en sciences économiques de l'Université Marien-Ngouabi ont bénéficié, du 1er au 2 juin, des enseignements sur l'entrepreneuriat agricole pour leur permettre d'acquérir des compétences dans un emploi donné.

La formation, organisée par la direction des Relations avec le monde du travail de l'Université Marien-Ngouabi, avait pour objectif d'amener les étudiants à vivre la réalité du travail, en les mettant en contact avec des experts, leaders et responsables qui évoluent dans les milieux socio-professionnels. A cet effet, le séminaire a eu pour thème « Le partage d'expériences sur l'entrepreneuriat agricole ».

Les étudiants ont été informés des possibilités qui leur sont offertes par le gouvernement, à travers le nouveau Projet d'ap-

pui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac).

La communication à propos a été donnée par le coordonnateur national du projet, Isidore Ondoki. Il a partagé l'expérience sur ce projet agricole qui s'exécute avec l'appui de la Banque mondiale, dans le cadre du financement des activités agropastorales et halieutiques. Les apprenants ont pris connaissance de l'origine, du développement et de la composante du projet ainsi que des possibilités d'obtention des financements qui constituent l'un des goulots d'étranglement de l'entrepreneuriat agricole au Congo.

Isidore Ondoki a émis le souhait aux gestionnaires d'aller vers les acteurs du projet pour inciter les étudiants à travailler dans le secteur agricole. L'agriculture est un métier aléatoire

mais important dans la réduction des importations alimentaires, a-t-il expliqué.

Une initiative louée par les étudiants

Les étudiants ont témoigné l'intérêt de la rencontre à l'exemple de Rovel Tchissambou, en première année de sciences économiques, filière de l'économie du développement, qui nourrit un projet dans le domaine agricole et de l'élevage. « Je sais que le domaine agricole a beaucoup de risques mais en toute chose, il faut vaincre la peur afin de réussir. Le Congo connaît le problème d'insuffisance alimentaire et d'importation des produits en charcuterie. Si les jeunes peuvent s'investir dans ces domaines, je pense que le défi sera relevé », a-t-il estimé. Aurore Moanda, également

étudiante en première année de sciences économiques, a renchéri qu'elle a été ravie d'échanger avec les experts sur le domaine de l'entrepreneuriat agricole. Selon elle, le séminaire a été très bénéfique en réveillant sa conscience sur l'idée d'épargne permettant d'entreprendre une activité.

Notons que le vice-recteur chargé de la recherche et de la coopération à l'Université Marien-Ngouabi, le Pr Paul Louzolo-Kimbémbé, a indiqué que son établissement qui s'est arrimé au système Licence-Master-Doctorat est une architecture pédagogique qui s'appuie sur le professionnalisme et l'entrepreneuriat. « L'entrepreneuriat qui n'est pas encore suffisamment mis en œuvre à l'université devra être fortement activé, parallèlement à la profession. Il s'agit de

faire prendre conscience à nos étudiants qu'ils ont le potentiel nécessaire de devenir des créateurs d'emplois au lieu de se contenter du rôle de demandeurs d'emploi », a-t-il déclaré. La directrice des Relations avec le monde du travail, Edwige Mavouangui Kamitewoko, a rappelé, au terme de la rencontre, que sa structure sert d'interface entre l'université et le monde socio-professionnel car les étudiants éprouvent des difficultés d'emploi après l'obtention de leur diplôme.

L'échange sur le partage d'expériences en matière d'entrepreneuriat agricole, a-t-elle poursuivi, fait suite au constat fait sur les problèmes de rédaction des lettres de motivation, curriculum vitae ainsi que d'entretien d'embauche par les étudiants.

Lydie Gisèle Oko

EDUCATION

Les Entretiens de l'excellence organisés pour la première fois à Brazzaville

La rencontre s'est déroulée, le 1er juin, au lycée de la Révolution, sous le patronage du directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Adolphe Mbou-Maba, qui avait à ses côtés Laure Edwige Mombouli, présidente de l'association les «Entretiens de l'excellence».

L'événement a été initié par les Entretiens de l'excellence, une association spécialisée dont l'objectif est de permettre aux élèves des zones périurbaines d'accéder à l'information relative aux différentes orientations scolaires permettant d'accéder aux formations de qualité. Il vise une interaction entre le monde professionnel et le corps enseignant, et surtout susciter des vocations chez près de cinq cents élèves venus des différents collèges et lycées de la place. Ce projet se réa-



La photo de famille

lise avec l'appui du partenaire « 21 days of yello care 2019 », dont le lancement officiel a eu lieu le même jour par le représentant de MTN, Thierry Mboumba, directeur général du financial Mobile Banking. Plusieurs intervenants ont présenté aux élèves leurs parcours variés afin de mieux cer-

ner leurs besoins en éducation par rapport à leur futur professionnel. Outre les échanges d'expériences, les entretiens de l'excellence ont été aussi marqués par des ateliers internes avec les experts des parties prenantes. Il s'est agi, entre autres, de développer la compétence des élèves dans le do-

maine des finances, de l'audit, des sciences, des médias, de la communication, de la construction, de l'ingénierie, de la santé, de la recherche, de l'enseignement, des loisirs, du tourisme, du sport, de l'agriculture, du droit, de la haute fonction publique et enfin, sur la sécurité. A noter que les entretiens de

l'excellence avaient commencé timidement en France. Aujourd'hui, ils sont organisés dans un échantillon de quarante villes de plus de mille habitants de ce pays avec des activités qui connaissent un succès grandissant, notamment grâce à leurs prestigieux partenaires comme les Sciences politiques, la Polytechnique, ESSEC, l'université de Paris Dauphine. La première édition en Afrique a vu le jour à Tunis en 2017 avant que Casablanca et Dakar ne prennent le relais en 2018. Brazzaville, Douala et Abidjan ont organisé leurs premières éditions cette année. Les objectifs principaux sont de valoriser les parcours d'excellence locaux, les différentes formations d'excellence qui existent et ne sont pas forcément reconnues à leur juste niveau.

Guillaume Ondzé

LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION

Le Congo se dote d'un plan opérationnel de riposte

Le document stratégique, exercice 2019-2021, a été validé lors d'un atelier spécial qui s'est achevé le 1er juin, à Brazzaville.

Plus de quinze départements ministériels, quatre plates-formes d'organisations non gouvernementales et six agences du système des Nations unies sont directement impliqués dans la mise en œuvre du plan opérationnel triennal. Au total près de cent soixante-quatorze actions de grande envergure seront menées dans cette fourchette qui va de 2019 à 2021, a précisé le secrétaire général de la présidence de la République, Jean-Baptiste Ondaye, point focal du processus SUN. La kyrielle d'actions de riposte à mener n'a pas été communiquée à

la presse, mais l'on retient qu'elle intègre la stratégie coordonnée de riposte qui sera mise en place pour contrer la malnutrition, un fléau qui continue de faire sa percée dans le pays.

« Pas moins de cent quatre-vingt-un indicateurs sont définis au stade actuel pour les besoins de suivi-évaluation. Nous pouvons dire avec beaucoup de satisfaction que le Congo dispose d'outils essentiels de politique nationale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, cadre stratégique de lutte contre la malnutrition pour im-

plémenter les différentes actions de riposte », s'est réjoui Jean-Baptiste Ondaye, dans son allocution de clôture.

Notons que l'atelier a été organisé par le comité ad hoc national de lutte contre la malnutrition. A l'issue de quatre jours des travaux, les participants ont formulé six recommandations à l'endroit des pouvoirs publics. Ils exigent, entre autres, la mise en place d'un conseil national de sécurité alimentaire et nutritionnelle ; la création des lignes budgétaires consacrées à la nutrition, hormis celles liées à la contrepartie congolaise prévue dans le cadre des financements extérieurs.

A l'endroit du point focal, les experts de la commission ad hoc nationale sollicitent l'organisation, avant les conférences budgétaires annuelles, d'un atelier sur le costing du plan opérationnel de lutte contre la malnutrition. Ils suggèrent en même temps l'organisation d'un atelier sur le suivi et l'évaluation du plan opérationnel de lutte contre la faim au Congo.

Firmin Oyé

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

DIFFUSION ET PUBLICATION DU PLAN D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (PEES) ET DU PLAN D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES (PEPP)

Dans le cadre de la préparation du nouveau Projet de Renforcement du Système National de Surveillance des Maladies et Epidémies, en sigle REDISSE IV, le Ministère de la Santé et de la Population informe le public que les documents de sauvegardes environnementales et sociales cités ci-dessous :

- Plan d'engagement environnemental et social (PEES),
- Plan d'engagement des parties prenantes (PEPP),

Sont consultables à la Direction des Etudes et de la Planification (DEP) sis au Ministère de la Santé et de la Population.

Ces documents sont aussi disponibles sur le site web du Ministère <http://sante.gouv.cg/> et celui de la Banque Mondiale.

MINISTERE DE LA SANTE
ET DE LA POPULATION



Jean-Baptiste Ondaye (au centre) clôturant les travaux, le 1er juin Photo Adiac

AFRIQUE

Le chef de l'OMC promet de soutenir la poursuite de l'intégration économique

Roberto Azevedo a estimé, le 3 juin, que les choses seront facilitées après l'entrée en vigueur, le 30 mai dernier, de l'accord de la Zone de libre-échange continentale (Zlec).

S'adressant au Groupe africain des membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à Genève, Roberto Azevedo a dit accueillir avec « *extrême satisfaction* » le fait que le document a pris cours. « *Les progrès rapides que vous avez accomplis sont largement bienvenus. Cela montre à quel point vous accordez de l'importance au commerce et à une intégration plus étendue* », a-t-il déclaré.

Convaincu qu'il y a beaucoup de travail à faire avec les dirigeants africains, le directeur général de l'OMC a ajouté : « *Nous sommes en contact avec l'Union africaine et le commissaire Muchanga et nous étudions les moyens de travailler plus étroitement ensemble et les domaines spécifiques dans lesquels nous pouvons fournir un soutien technique plus im-*

portant ».

Après l'entrée en vigueur de la Zlec, il faut encore attendre la « *phase opérationnelle* » qui doit être lancée le 7 juillet, lors d'un sommet de l'organisation panafricaine à Niamey. Ce sera après la finalisation d'instruments clés tels que les mécanismes d'arbitrage, la définition des règles d'origine des marchandises ou encore des mécanismes en vue de l'« *élimination* » d'obstacles tels que la corruption ou les mauvaises infrastructures.

La Zlec a pour but d'éliminer progressivement les droits de douane entre pays membres, afin de favoriser le commerce au sein du continent, mais aussi permettre aux pays africains de s'émanciper d'un système économique trop centré sur l'exploitation des matières premières. L'Union africaine (UA) estime que sa mise en œuvre permettra d'augmenter de près de 60% d'ici à 2022 le niveau du commerce intra-africain. Actuellement, seulement 16% du commerce des pays africains s'effectue



Roberto Azevedo

avec d'autres pays du continent.

A ce jour, cinquante-deux membres de l'UA sur cinquante-cinq ont déjà signé l'accord portant création de la Zlec, avec l'exception notable de la première économie du continent, le Nigeria. Pour qu'elle devienne effective, il fallait que vingt-deux membres ratifient le texte et le notifient officiellement à l'organisation continentale. Ce

seuil a été atteint le 29 avril, ouvrant la voie à une entrée en vigueur trente jours plus tard, comme prévu dans les statuts de la Zlec.

Le Burkina Faso et le Zimbabwe ont déposé leurs instruments de ratification depuis le 29 avril, portant le nombre de pays inclus dans la Zlec à vingt-quatre, avec des poids lourds du continent comme l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Kenya ou l'Éthiopie. D'autres

pays ont entrepris une ratification, dont le Maroc.

À partir du moment où tous les pays auront signé le document, la Zlec ouvrira l'accès à un marché de 1,2 milliard de personnes, pour un produit intérieur brut cumulé de plus de deux mille cinq cents milliards de dollars. Ce qui doit permettre, selon ses défenseurs, d'aider à la diversification des économies africaines et à l'industrialisation du continent, tout en lui offrant une plate-forme unique pour négocier de meilleurs accords commerciaux avec l'extérieur. En attendant de voir comment cela pourra être concrétisé, il sied de noter que tout le monde ne partage pas l'optimisme lié à cette ambition. Pour preuve, plusieurs critiques du projet avancent que la mauvaise qualité des infrastructures de transport et le manque de complémentarité entre les économies africaines constituent un frein au développement du commerce intra-africain.

Nestor N'Gampoula

ECOLE DE BANDZIÉ

Trois questions à Nell François Mougabi-Mankissa

Lors de la rentrée scolaire 2018-2019, l'association Létli actions France Congo (Lafco) et la population des villages du district de Zanaga avaient sollicité l'intervention du chef de l'État, Denis Sassou N'Gusso, afin que l'école de Bandzié, localité située à 9 km de la commune urbaine de Zanaga, dans le département de la Lékoumou, ne manque pas de directeur. A un mois de la fin du cycle scolaire, Nell François Mougabi-Mankissa, président de l'association, répond aux Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : De quelle manière s'est finalement dénoué ce qui semblait s'apparenter à un oubli lors de la rentrée scolaire 2018-2019 ?

Nell François Mougabi-Mankissa (N.F.M.M.) : L'école primaire, dont nous assurons la logistique grâce à Lafco, risquait, à la rentrée dernière, de manquer de directeur. Selon la réglementation, une école sans direction aurait pénalisé les enfants de Bandzié, localité située à 9 km de la commune urbaine de Zanaga. Trois autres écoles se trouvaient dans la même situation : Madzounou, Kimbotto et Sala-Mbama. Les affectations souhaitées y ont été effectuées. Notre interpellation au haut niveau de l'État a permis à nos quatre-vingts élèves inscrits de reprendre le chemin de l'établissement scolaire, construit en 1972 et réhabilité par nos soins en 2017. Ils ont pu retrouver les trois salles de classe, leur bibliothèque, la salle informatique et des sani-

taires rénovés. C'est l'occasion pour nous de remercier la presse, les personnes qui ont soutenu notre action et, bien sûr, les autorités de tutelle.

L.D.B. : La sérénité et la quiétude ont été retrouvées au sein de l'école de Bandzié. Cette année scolaire se termine-t-elle dans des conditions satisfaisantes et comment abordez-vous la prochaine rentrée 2019-2020 ?

N.F.M.M. : Provenant du corps administratif et académique, nous avons reçu de bons rapports tout le long de l'année scolaire 2018-2019. A ce jour, forts de projections des résultats, nous estimons que cette année se termine en beauté. La réussite est au rendez-vous grâce à notre partenariat avec l'association Letli Actions d'une part, et de l'autre, à l'implication des cadres ressortissants de Zanaga. Qu'ils soient ici tous remerciés. La liste est bien longue. Citons tout de même

les personnes ressources de notre association telles que Jean Arsène Oniami, président de la cellule locale à Zanaga et le Dr Basile Mounkassa, notre commissaire aux comptes. Avec eux, Me Jean Clément Ngatali, Alain Bayeni, Claude Saya, Patrick Tsiba, le personnel enseignant, les parents d'élèves et d'autres personnes qui, de loin ou de près, nous aident, non seulement à prendre en charge la rémunération des deux enseignants volontaires engagés, mais aussi à assurer la sécurité et le bon fonctionnement administratif de cet établissement scolaire. Nous aborderons l'année scolaire 2019-2020 avec beaucoup d'ambitions. Notre souci premier sera de maintenir une équipe pédagogique sur place. Pour ce faire, nous demandons une fois de plus aux autorités, tant locales que nationales, de veiller à ce qu'il y ait, dans chaque école, au moins un enseignant permanent, un directeur d'école et, comme nous le faisons depuis plus de deux ans, nous viendrons en aide à l'État en assurant la logistique et la rémunération des vacataires en cas de besoin. Nous avons également prévu l'ouverture d'une nouvelle salle informatique et l'équipement de la bibliothèque.



L.D.B. : En dehors du soutien à l'école publique, qui offre là l'un des moyens de garantir l'égalité des chances aux générations futures, Lafco porte-t-elle d'autres projets ?

N.F.M.M. : Nous travaillons pour un rapprochement entre les Congolais de l'étranger désireux d'établir des synergies avec le Congo en général, plus particulièrement pour le département de la Lékoumou. Ce travail a été amplifié lors de la municipalisation accélérée, en

2014, à Sibiti. En 2020, l'année de la commémoration du centenaire de Zanaga, nous porterons un projet de grande envergure dont les détails seront connus du public au fur et à mesure. Nous aurons besoin du soutien de toutes les forces vives de la nation en général et, en particulier, celles de nos autorités républicaines et des administrations avec lesquelles nous souhaitons mettre en place des accords de partenariat public / privé.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

FÊTE NATIONALE DE L'ITALIE

Stefano De Leo salue l'amitié et le partenariat sûrs entre son pays et le Congo

L'ambassade d'Italie à Brazzaville a célébré l'événement, le 3 juin, dans un hôtel de la place, en présence du ministre congolais de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou. Une occasion pour l'ambassadeur de revenir sur les récentes élections européennes et surtout d'évoquer l'amitié italo-congolaise.

La célébration de la fête nationale de l'Italie, a indiqué l'ambassadeur, est un fait très important pour réfléchir sur l'importance historique d'une date qui représente le moment où le peuple de ce pays a atteint l'objectif de la démocratie. C'est aussi, a-t-il ajouté, le point de départ d'une aventure constitutionnelle et républicaine ayant conduit son pays à être parmi les six membres fondateurs de l'Union européenne (UE) avec la signature du traité de Rome, le 25 mars 1957 (Allemagne, Belgique, France, Luxembourg et Pays-Bas) qui, jusqu'à présent, permet le partage des défis, des responsabilités et aussi des opportunités que procure ce parcours.

Les récentes élections européennes, a-t-il poursuivi, ont confirmé la volonté de la grande majorité des Européens de partager une maison commune, indiquant que l'UE a contribué à la paix et à la stabilité des États membres. « *Nous nous efforcerons d'adopter les mesures nécessaires qui rendront les fondations de cette maison commune encore plus stables et qui permettront de relever plus efficacement les défis. Nous, Européens, devrions parfois écouter un peu plus les Africains et leur sagesse. Pour rendre un peu plus clair l'idée de la vision européenne* », a estimé Stefano De Leo. Il a argumenté cette idée par un proverbe africain, à savoir « *Tout seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin* ».

Comme tous les pays membres de l'UE, l'Italie considère l'Afrique avec un intérêt stratégique. Les Italiens partagent le projet présenté par le président de la Commission en septembre 2018, dans lequel il est évoqué un nouveau partenariat avec l'Afrique, un partenariat d'égal à égal dans le même esprit de ce qui a été, il y a plus de cent ans, avec le précurseur de cette vision qui a consacré sa vie à cette aventure de respect mutuel et de collaboration. « *Je parle de Pierre Savorgnan de Brazza, d'origine italienne et naturalisé Français et nous sommes fiers que la capitale de la République du Congo porte son nom* », a affirmé le diplomate italien.

Quarante-huit entreprises italiennes exercent au Congo

Dans son allocution, le diplomate italien a déclaré que l'amitié qui existe entre l'Italie et le Congo est fondée sur une solide histoire de respect, de dialogue et de solidarité. « *Nous sommes des partenaires sûrs avec une volonté de renforcer encore plus nos liens* », a-t-il assuré.

Au niveau bilatéral, l'ambassadeur a mentionné la présence de quarante-huit entreprises enregistrées au Congo, notamment ENI qui a célébré son cinquantième anniversaire d'activité dans ce pays, qui est le deuxième partenaire dans la production des hydrocarbures et le premier dans le secteur du gaz. Les perspectives de porter la Centrale électrique du Congo à atteindre le record des 1000 MW sont sur le point d'être réalisées, grâce à ENI qui

produit 70% des besoins en énergie pour l'accès à l'électricité, a dit Stefano De Leo. L'activité d'ENI au Congo comprend également des interventions axées sur la santé, l'agriculture, l'accès à l'eau et à l'éducation auxquelles s'ajoutent des activités de formation et de création de compétences. Les entreprises italiennes sont aussi engagées dans le secteur des grands travaux, dans la transformation du bois et autres.

L'Italie est historiquement engagée à promouvoir la paix et la sécurité en Afrique en collaboration avec la République du Congo, a fait savoir son ambassadeur. Avec la ratification le 29 mai dernier par le parlement italien de l'accord bilatéral en matière de coopération technique dans le domaine de la défense, qui avait été signé à Rome en juin 2017, l'Italie et le Congo se sont donné un cadre réglementaire pour renforcer la coopération entre eux, ce qui permettra de renforcer également la paix et la sécurité régionale et internationale, a-t-il signifié. En tant que pays membre de l'UE, l'Italie soutient les projets de cette communauté au Congo dans les secteurs du développement local, de l'économie et du commerce, dans la gouvernance et la justice, dans l'environnement et les secteurs sociaux ainsi que dans la santé. L'Italie, selon Stefano De Leo, est à côté des organisations internationales et du système des Nations unies pour la réalisation au Congo des objectifs de développement durable de l'Agenda 2030.

Des signes de reprise prometteurs pour l'économie congolaise

S'agissant de la grave crise que traverse le Congo, le diplomate italien a indiqué que des signes de reprise apparaissent. C'est le cas de l'accord avec la Chine sur la restructuration de la dette, l'espoir d'un accord avec le Fonds monétaire international pour entamer les réformes nécessaires, assurer la bonne gouvernance, soutenir la lutte contre les antivaleurs et donner plus de transparence aux comptes publics. Il a cité le proverbe africain qui stipule qu'« *Il faut tout un village pour élever un enfant* ». Pour l'ambassadeur d'Italie, il est nécessaire que tous les acteurs, le gouvernement congolais, sa société civile, ses partenaires bilatéraux et multilatéraux fassent partie de ce village commun et inclusif. L'Italie sera là. Il est particulièrement important de travailler ensemble pour améliorer le climat d'investissement des entreprises internationales afin de créer des emplois et de stimuler la croissance économique, a admis Stefano De Leo. Il a profité également de l'occasion pour rendre hommage aux acteurs italiens religieux et laïcs qui apportent leur solidarité aux couches les plus vulnérables de la société congolaise.

Evoquant le volet culturel, l'ambassadeur d'Italie s'est dit heureux d'aborder ce sujet très important pour rapprocher les cultures des deux pays et valoriser l'étroite collaboration et les relations très proches entre l'Italie et le Congo. Pour preuve, la semaine dernière, l'ambassade d'Italie a organisé, avec la collaboration de l'Institut français du Congo (IFC), la semaine du cinéma italien. Le 4 juin, un concert de musique italienne s'est tenu également à l'IFC. D'autres initiatives culturelles et de la gastronomie seront également programmées au courant de l'année, a promis Stefano De Leo.

Bruno Okokana

Brèves

Nigeria

La ville de Lagos ambitionne d'accroître les investissements réalisés dans les projets promouvant un environnement durable. Pour marquer son engagement dans la finance climat, elle a rejoint le réseau des places financières pour la durabilité. Cette initiative a pour objectif de permettre aux places financières membres de partager et d'améliorer les processus d'encouragement des investissements dans les projets écologiques. La place financière abritée par la ville liste plus de huit cent soixante actifs d'une valeur combinée de plus de trois cent soixante milliards de dollars. Lagos est la troisième place financière africaine, après Casablanca et Nairobi, à rejoindre le réseau qui comporte déjà vingt-quatre places financières réparties à travers le monde.

Togo

L'agence de notation Standard & Poor's (S&P) délivre au pays ses toutes premières notes de crédit souveraines à long et à court terme en devises étrangères et en monnaie locale. Le Togo est ainsi crédité « B » pour les deux notes, avec des perspectives stables. Si S&P salue le lancement du Programme national de développement qui devrait servir de tunnel à la poursuite des investissements dédiés aux infrastructures. La dépendance du Togo vis-à-vis de l'agriculture (coton, café, cacao) qui représente environ les deux tiers de l'emploi, et des minéraux (phosphate, ciment, clinker), est un facteur de vulnérabilité, indique l'agence au terme de sa première évaluation de l'économie du pays. Selon l'agence américaine, la croissance moyenne du produit intérieur brut réel devrait s'établir à environ 5 % entre 2019 et 2022.

Burkina Faso

La mauvaise performance du secteur cotonnier, l'année dernière, devrait creuser le déficit du compte courant burkinabé à 6,1% en 2019, en hausse par rapport aux 6,8% de l'année 2018, estime le Fonds monétaire international. Ces prévisions sont liées à la chute des exportations du coton, consécutive à une baisse de la production au cours de la même année. D'après les statistiques, le pays a enregistré une chute de 29% de sa production cotonnière lors de la campagne 2018-2019. Seulement 436 000 tonnes de coton ont été produites, contre une prévision de 800 000 tonnes. Ceci, alors que le coton, deuxième produit d'exportation derrière l'or, pèse pour environ 4% du produit intérieur brut.

Mozambique

L'Etat mozambicain n'utilisera plus les revenus liés à sa future production de gaz pour restructurer la dette de ses entreprises publiques, annonce le ministère de l'Economie et des finances. D'après l'institution, la nouvelle mesure devrait concerner une dette de plus de sept cent vingt-six millions de dollars sous forme d'euro-obligation, contractée par la société publique Ematum. Une nouvelle émission obligataire de neuf cents millions de dollars échéant en 2031, devrait être émise, assortie d'un coupon de 5% jusqu'en 2023, avant que celui-ci ne passe à 9%. A tout ceci, devrait s'ajouter un paiement de quarante millions de dollars en espèces, à certains créanciers. Pour entrer en vigueur, le nouvel accord doit être accepté par au moins 75% des créanciers de la dette d'Ematum. En 2016, le Mozambique avait dû révéler l'existence d'une dette cachée de près de deux milliards de dollars qui a poussé ses bailleurs de fonds à suspendre leurs financements.

Niger

Une série d'attentats contre la capitale Niamey et Diffa, la grande ville du sud-est, a été déjouée le week-end dernier, a annoncé le gouvernement nigérien, qui n'a donné aucun détail sur l'identité de ces personnes ni sur leurs cibles. Des ambassades occidentales, notamment française et américaine, avaient alerté samedi sur des risques d'attaques terroristes dans le pays. L'alerte lancée a permis de neutraliser plusieurs assaillants. Sur la frontière nigéro-malienne, l'alerte est maximale. Des soldats patrouillent en permanence pour empêcher toute tentative d'installation d'une base terroriste sur le territoire national.

Corne de l'Afrique

L'Union européenne (UE) va mobiliser 99,5 millions d'euros pour venir en aide aux communautés les plus vulnérables dans la région. Cette aide s'inscrit dans le cadre du Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique, créé en 2015 en vue de remédier aux causes profondes de l'instabilité, des migrations irrégulières et des déplacements forcés. La Commission européenne a précisé dans ce cadre avoir adopté ainsi sept nouveaux programmes et des fonds supplémentaires pour deux projets existants dans le but de soutenir les efforts déployés actuellement, afin d'aider les personnes les plus vulnérables au Soudan du Sud, au Soudan, en Ethiopie et dans la région des Grands Lacs. Le Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique compte désormais deux cents programmes pour un montant total de près de quatre milliards d'euros.

Mali

Le pays vient de bénéficier d'un don de la Banque mondiale pour la mise en œuvre du projet « Accélérer les progrès vers la couverture sanitaire universelle ». L'appui financier porte sur deux enveloppes d'un montant global de soixante millions de dollars. La première est un don l'Association internationale de développement de cinquante millions de dollars alors que la seconde, de dix millions de dollars, est octroyée par le Mécanisme de financement mondial. La réalisation de ce projet contribuera à améliorer l'utilisation et la qualité des services de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile, adolescente et de nutrition, en particulier dans les ménages les plus pauvres des zones ciblées. Le projet couvre les districts de quatre régions du pays, notamment Koulikoro, Mopti, Ségou et Gao.

Josiane Mambou Loukoula

**INSTITUT
FRANÇAIS**
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 03 AU 09 JUIN 2019

JOURNÉE MONDIALE
DE L'ENVIRONNEMENT

MARDI 4 JUIN

18h00 Ciné-club : *Les parapluies de Cherbourg* de Jacques Demy
18h30 Concert : *Vincenzo di Rosa et David Andruss*.

MERCREDI 5 JUIN

09h00 Commémoration : Journée mondiale de l'environnement
17h00 Vernissage : Exposition picturale sur le Bassin du Congo par les Experts d'Afrique
18h00 Cinéma : « Mbudha – La source des chimpanzés » d'Anne Laudisoit et Caroline Thirion
19h00 Mercredi à la cafétéria : Soirée 100% sénégalaise

VENDREDI 7 JUIN

19h00 Humour : 5 ans du Brazza Comedy Show

SAMEDI 8 JUIN

10h00 Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)
15h00 Remise des prix du Concours Format Paysage
19h00 Humour : 5 ans du Brazza Comedy Show

DIMANCHE 9 JUIN

17h30 Dimanche à la cafétéria : Les Bantous de la Capitale

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois.



APPEL À CANDIDATURES

Descriptifs du poste : Consultant en sensibilisation communautaire

PAYS : République du Congo

LOCALISATION : poste basé à Brazzaville avec des déplacements fréquents (surtout au Nord et au Sud du pays)

CONTRAT : CDD (temps partiel 50)

REMUNERATION : négociable

POSTE A POURVOIR : 1^{er} juillet 2019

DUREE DU CONTRAT : 9 mois, incluant deux mois d'essai (avec possibilité de renouvellement)

Niveau d'études

Licence en droit ou diplôme dans un domaine pertinent (politiques publiques, ressources naturelles, sciences économiques et sociales, foresterie, développement ou autre)

Expérience

• 3-4 ans minimum d'expérience dans le secteur du droit, du développement, de la foresterie ou de la gestion des ressources naturelles.

Les dossiers doivent comporter les éléments suivants :

- Demande manuscrite
- Curriculum Vitae détaillé
- Lettre de motivation
- Copie des diplômes

Les dossiers de candidature portant la référence du poste visé, adressés au Secrétaire Permanent du CJJ, doivent être déposés au 59, de la rue Franceville, Mougali - Brazzaville, et/ ou envoyé par E-mail au comptoir-juridique@gmail.com, au plus tard le 12 juin 2019 à 16h00.

Pour toute question, veuillez-vous adresser au service communication du CJJ au **06 977 43 53 / 05 568 93 36**.

IN MEMORIAM

Oui! De nombreuses années se sont écoulées, mais cela n'ont pas pu éteindre ni la douleur, ni effacer le souvenir de Faustin Jérôme Ondzenga
5 juin 1997-5 juin 2019, vingt-deux ans déjà! Ce fut au matin de la guerre du 5 juin 1997, que l'affreuse nouvelle nous parvenait de la tragique disparition de notre époux, père et bien aimé Faustin Jérôme Ondzenga «Zeus» pour les intimes.

En ce triste et douloureux jour où nous commémorons ta tragique disparition qui étreint nos cœurs, et en reconnaissance de tes bienfaits, de ton immense amour et bonté, la veuve Ondzenga née Charlotte Ingoba, ta fille aînée Josianne Ondzenga et tous tes enfants Ondzenga, prient tous ceux qui t'ont connu et aimé, de ne cesser d'avoir une pensée pieuse pour toi.

Pour recommander l'âme de Papa Faustin Jérôme Ondzenga entre les mains de Dieu Tout-Puissant des messes seront célébrées en sa mémoire du mercredi 5 juin au vendredi 07 juin 2019, à 6h 15 en l'église Saint-Esprit de Mougali. Pour que la lumière sans déclin continue à briller sur toi. Cher époux, et père nous ne t'oublierons jamais y compris ton histoire et tes souvenirs seront toujours gravés à jamais dans nos cœurs.



La famille Iloki Zamba, Okoundji informent les parents, amis et connaissances du décès de leur fils, petit-fils Miché Gédéon Engola, le 22 mai, à Brazzaville.

La veillée funèbre se tient au quartier Mikalou (arrêt de bus Louami) dans la rue Boya n°62.

La date des obsèques prévue pour le mercredi 5 juin 2019.



NÉCROLOGIE

Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Mme Henriette Essama Bora et les enfants Okana ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, notamment les ressortissants des villages Essiala et Edzounou, dans le district de Gamboma, le décès de leur tante, petite sœur, mère, Marie Akouéli, survenu le 3 juin 2019 au CHU de Brazzaville. La veillée funèbre est organisée au n° 139 de la rue Oboya, arrêt de bus Petit-Chose. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Alexis Placide Ossoka et les enfants

Itoua ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances des villages Ossonga, Kangini et Mbémbé, à Owando du décès de leur frère et père Norbert Itoua (vieux Atyce), survenu le 29 mai 2019, au CHU de Brazzaville. La veillée se tient au domicile du défunt n° 130 de la rue Mbé (Réf : quartier Manhattan, arrêt Manguier, grand lavage) à Talangai. Le programme et la date des obsèques seront communiqués ultérieurement.



CENTRAFRIQUE

La Russie va renforcer le contingent de la Minusca

Une trentaine de soldats russes va intégrer la Mission de stabilisation des Nations unies en République centrafricaine (Minusca), d'après une déclaration du ministère russe des Affaires étrangères, le 4 juin.

Le responsable Afrique au sein du ministère russe des Affaires étrangères, Andreï Kermasky, a expliqué que les trente militaires russes qui seront affectés à la Minusca seront « bientôt » envoyés à Bangui. Toutefois, la date prévue pour le déploiement n'a pas été communiquée. La Russie s'était engagée, en avril dernier, auprès des Nations unies, pour envoyer ses hommes auprès de la Minusca. Le décret signé par Vladimir Poutine précisait que le contingent comprendrait des observateurs militaires, des officiers et des spécialistes des communications. Depuis plusieurs mois, Moscou sollicite l'envoi de ses troupes au sein de la Minusca qu'il qualifie de trop passive vis-à-vis des groupes armés. Il y a lieu de rappeler aussi que la Russie a déjà envoyé de l'équipement militaire en République centrafricaine (RCA) et ses instructeurs qui forment les forces armées du pays. L'envoi de soldats russes en Centrafrique a été rendu possible par le rapprochement entre Moscou et Bangui. D'ailleurs, la Russie forme des militaires centrafricains à Bérengo (sud-ouest), à 80 km de Bangui. L'année dernière, les deux pays ont paraphé un accord militaire.

La Minusca, forte de douze mille soldats, est déployée depuis 2014 en Centrafrique mais n'a pas su endiguer un nouveau cycle de violences depuis fin 2016 et reste souvent prise à partie.

La Russie, de son côté, a fait une entrée remarquée depuis un an dans ce pays. Elle a livré des armes aux Forces armées centrafricaines (Faca) et assure désormais la sécurité du président Faustin-Archange Touadéra. En juillet 2018, trois journalistes russes qui enquêtaient sur la présence de mercenaires russes en RCA ont été assassinés dans des circonstances troubles.

La Centrafrique, l'un des pays les plus pauvres du monde, est déchirée par la guerre depuis 2013. Près d'un quart de ses 4,5 millions d'habitants a dû fuir leur domicile et la moitié des Centrafricains a besoin d'une assistance humanitaire. L'Etat ne contrôle qu'une maigre partie du territoire national, tandis que des groupes armés s'affrontent dans les provinces pour le contrôle des ressources, notamment les diamants et l'or, mais aussi le bétail.

En parallèle, les Casques bleus de l'ONU ne parviennent pas à mettre fin au conflit qui oppose rebelles musulmans et chrétiens. Pourtant un espoir pour la paix se profile aujourd'hui avec l'émergence de deux processus de réconciliation: l'un sous l'égide de l'Union africaine, l'autre parrainé par Moscou.

Yvette Reine Nzaba

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Aucune avancée à Nairobi

Les États-Unis en tête, cinq pays se sont farouchement opposés à un instrument juridique, le pacte mondial pour l'environnement.

Porté par Emmanuel Macron et l'ancien président de la COP 21, Laurent Fabius, le projet d'élaborer un traité contraignant consacrant les grands principes du droit de l'environnement à l'échelle onusienne a échoué, le 23 mai, à Nairobi (Kenya). Seule une déclaration politique les mentionnant pourrait être élaborée en 2021.

« Nous sommes abattus », reconnaît l'avocat Yann Aguila, l'un des principaux instigateurs de ce projet, qui avait orchestré la rédaction d'un texte en juin 2017 à Paris avec quatre-vingts juristes du monde entier. « C'est comme si nous venions de revivre la COP de Copenhague. Mais d'un point de vue positif, l'échec de Copenhague a permis de préparer le succès de la COP 21 à Paris. Peut-être que dans six ans, nous adopterons un pacte mondial pour l'environnement », veut-il croire. L'objectif était de graver dans le marbre de grands principes transversaux comme le droit à un environnement écologiquement sain et la non-régression du droit.

La troisième réunion du groupe de travail mandaté par l'Assemblée générale de l'ONU a, en effet, accouché d'une

souris. Loin de la nécessité d'un pacte contraignant – une idée partagée par quelques pays africains et européens dont la France –, les Etats se sont contentés d'énumérer une suite de bonnes intentions sans conséquences: « renforcer la protection de l'environnement pour les générations présentes et futures », « respecter les obligations et engagements respectifs des Etats membres et des institutions spécialisées en vertu du droit international de l'environnement ».

La déclaration finale s'est contentée de « reconnaître le rôle des discussions sur les principes du droit international de l'environnement dans l'amélioration de la mise en œuvre de ce droit ».

« Un échec complet », selon Yann Aguila.

Finalement, les cent quatre-vingt-treize Etats recommandent l'élaboration d'une déclaration politique permettant de « renforcer » l'application du droit international ainsi que la gouvernance en vigueur. Préparée par l'ONU Environnement à l'occasion de sa cinquième session, en février 2021, cette déclaration pourrait être adoptée lors d'un rendez-vous de haut niveau organisé dans le cadre des 50 ans de la Conférence de Stockholm... en 2022.

« La méthode du consensus n'est pas adaptée aux négo-

ciations puisque quelques Etats peuvent torpiller à eux seuls un mouvement beaucoup plus large en faveur d'une évolution du droit international de l'environnement », résume son instigateur.

Les Etats-Unis s'y sont, en effet, fermement opposés, aux côtés du Brésil (plutôt favorable avant la présidence Bolsonaro), de la Russie et de l'Égypte. Une majorité de pays était plutôt favorable à la reconnaissance de ces principes de façon non contraignante. Une position défendue par les co-présidents du groupe, favorables à l'ouverture de négociations en vue d'élaborer un instrument juridique sur les principes du droit de l'environnement, dans le cadre d'une conférence internationale.

Juridiquement, le groupe de travail aurait pu également décider d'aboutir à une conclusion soumise au vote. « Mais les co-présidents libanais et portugais ont dès le début appuyé l'idée d'adopter des recommandations sous la forme d'un consensus, comme c'est très souvent le cas à l'ONU », ajoute Elisabeth Hege, chercheur en gouvernance internationale du développement durable à l'Iddri[2]. Un consensus aujourd'hui défavorable à toute consécration des principes du droit de l'environnement.

Noël Ndong

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'ONU invite les Etats à mettre sur pied une politique efficace

À l'occasion de la célébration, le 5 juin, de la Journée internationale de l'environnement placée cette année sur le thème « La pollution de l'air », le secrétaire général des Nations unies a interpellé les gouvernants du monde sur la nécessité de passer à une économie verte.

« Il est donc temps de passer à l'action. Mon message aux gouvernements est clair : taxez la pollution, cessez de subventionner les combustibles fossiles et arrêtez de construire de nouvelles centrales à charbon. Il nous faut passer à une économie verte », a déclaré le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, en invitant les dirigeants à œuvrer pour mettre sur pied une politique efficace de protection de l'environnement. Tout en sachant que l'être humain est à la fois créature et créateur de son environnement, qui assure sa subsistance physique et lui offre la possibilité d'un développement intellectuel, moral, social et spirituel, il a souligné: « Dans la longue et laborieuse évolution de la race humaine sur la terre, le moment est venu où, grâce aux progrès toujours

plus rapides de la science et de la technique, l'homme a acquis le pouvoir de transformer son environnement d'innombrables façons et à une échelle sans précédent ».

Combattre la pollution de l'air

Justifiant le bien-fondé du thème de cette année qui porte sur la pollution de l'air, le patron de l'ONU a précisé qu'il attire l'attention sur une préoccupation environnementale particulièrement urgente, notamment la pollution qui est devenue désormais un problème mondial majeur. Ainsi, choisi par la Chine en tant qu'hôte des célébrations de la journée 2019, ce thème invite tout un chacun à réfléchir à la manière dont le quotidien peut être changé afin de réduire la pollution atmosphérique produite à travers le monde en vue de contrecarrer sa contribution au réchauffement de la planète et ses effets sur la santé.

Les sources de polluants

En effet, pour les organisateurs de cette journée, il est indispensable de comprendre les différents types de polluants et leur incidence sur la santé

et l'environnement pour que soient prises des mesures nécessaires afin d'améliorer la qualité de l'air. Selon les statistiques, neuf personnes sur dix dans le monde sont exposées à des niveaux de polluants atmosphériques supérieurs aux niveaux de sécurité de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). « Nous sommes confrontés à une véritable crise qui demande des actions rapides et radicales », conclut l'ONU, précisant qu'il y a plusieurs sources de polluants, à savoir l'agriculture, les activités domestiques, les installations industrielles, les transports, les déchets et autres.

En ce qui concerne l'agriculture, l'ONU cite notamment le bétail qui produit du méthane ainsi que l'ammoniac et la combustion des déchets agricoles. Environ 24% des gaz à effet de serre émis dans le monde proviennent de l'agriculture, de la foresterie et d'autres utilisations des sols.

Pour ce qui est des activités domestiques, l'ONU a précisé qu'en utilisant des produits phytosanitaires, des peintures, des produits ménagers, et même en cuisinant, tout le monde émet

des polluants atmosphériques. La principale source de pollution atmosphérique domestique est la combustion à l'intérieur de combustibles fossiles, de bois et d'autres combustibles à base de biomasse pour cuisiner, chauffer et éclairer les maisons. Environ 3,8 millions de décès prématurés sont causés chaque année par la pollution de l'air intérieur et la majorité d'entre eux dans les pays en développement.

Parlant cependant des installations industrielles, les Nations unies indiquent que dans de nombreux pays, la production d'énergie est l'une des principales sources de pollution atmosphérique. Les centrales électriques au charbon y contribuent largement, tandis que les générateurs diesel sont une préoccupation croissante dans les zones hors réseau.

Quant aux effets liés aux transports, elle note que le secteur mondial des transports représente environ un quart des émissions de dioxyde de carbone liées à l'énergie et cette proportion ne fait qu'augmenter. Les émissions des transports ont été associées à près de quatre cent mille décès pré-

maturés.

Et, pour les déchets, il a été signifié que la combustion des déchets à ciel ouvert et les déchets organiques dans les décharges rejettent dans l'atmosphère des dioxines, des furannes, du méthane et du carbone noir nocifs. À l'échelle mondiale, environ 40% des déchets sont brûlés à ciel ouvert.

Concluant leur propos, les organisateurs ont signifié que toute la pollution atmosphérique ne provient pas de l'activité humaine. Les éruptions volcaniques, les tempêtes de poussière et autres processus naturels posent également des problèmes, parmi lesquels, les tempêtes de sable et de poussière qui sont particulièrement préoccupantes.

« Le programme de développement durable à l'horizon 2030 affirme notre résolution à protéger durablement la planète et ses ressources naturelles. En particulier, les objectifs 14 et 15 qui visent à préserver les écosystèmes aquatiques et terrestres, et conserver de manière durable les ressources marines et terrestres », ont-ils conclu.

Rock Ngassakys

SEPTIÈME ART

«Mbudah- la source des chimpanzés» en projection à l'IFC

Le documentaire sera sur grand écran à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement, ce 5 juin, à Brazzaville.

«Mbudah» est un film qui a été tourné en Ituri, en République démocratique du Congo (RDC), en 2017, écrit et réalisé par la photojournaliste Caroline Thirion, auquel a participé Anne Laudisoit en tant qu'actrice mais qui a joué un rôle important dans la conception du projet.

Ce documentaire, explique cette dernière, parle de la découverte d'une région avec sa population locale, des étudiants de l'université de Kisangani, ainsi que la quête de la biodiversité et en particulier le lead. Il s'agit, en effet, d'essayer de trouver une population des chimpanzés que les villageois connaissent et rapportent mais qu'ils n'ont pas encore vus.

L'histoire du film n'est pas facile, ajoute Anne Laudisoit, indiquant qu'il a été tourné avec leurs moyens propres. En effet, elles ont manifesté l'envie de documenter cette zone et de la désenclaver. Cela a pris deux ans entre le tournage et la fin. Dans tout cela, le but visé était aussi de documenter d'autres régions qui méritent aussi d'être connues. Toutefois, Anne Laudisoit rend hommage à la population locale grâce à laquelle rien ne serait possible. Biologiste, Anne Laudisoit travaille sur l'épidémiologie et étudie les maladies transmises des animaux aux hommes, en particulier. Elle est aussi spécialiste de la peste bubonique et a travaillé également sur le virus de Monogiposte. Etre primatologue n'a jamais été du tout son métier au départ. Mais chemin faisant, la vie a fait qu'un jour, elle se trouve



dans une vallée en Ituri en train de travailler dans la capture des moucheron. C'est à ce moment qu'elle a vu une forêt et demandé à son guide ce qui s'y trouvait. Informée que cette forêt regorgeait à l'époque des chimpanzés, cela lui a donné envie de l'explorer. Et c'est ainsi qu'est née cette aventure en elle.

Anne Laudisoit invite le public à venir si nombreux découvrir le monde des chimpanzés.

Notons que ce film a été présenté pour la première fois dans le cadre du festival Nature de Namur, en Belgique. C'était un hors compétition ; un grand challenge.

Bruno Okokana

DIAMOND CEMENT CONGO S.A.

Société Anonyme avec Conseil d'Administration



AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société DIAMOND CEMENT CONGO S.A sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le **20 Juin 2019 à 10 heures à l'hôtel Ledger Plaza Maya Maya**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Rapport de gestion du conseil d'administration
- 2- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice
- 3- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
- 4- Approbation de ces rapports, comptes, et conventions
- 5- Affectation du résultat de l'exercice
- 6- Quitus aux administrateurs et décharge aux commissaires aux comptes
- 7- Pouvoirs pour formalités.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut assister personnellement à cette assemblée ou s'y faire représenter en utilisant le formulaire de pouvoir.

Les documents requis par la Loi sont tenus à la disposition des actionnaires au bureau de la société Diamond Cement Congo S.A. sis dans l'immeuble du 5 Février, 3^{ème} Etage Porte 56 ou à l'Etude Maître MISSAMOU, sise Avenue de l'Amitié (Face DGAE) durant les quinze (15) jours précédant la date de la réunion.

Le Conseil d'Administration

Capital Social: F CFA 16.500.000.000
Avec Conseil d'Administration
RCCM KINKALA (CG - KKL - 017-8007)

ECOBANK-CONGO N°0010123502971801
BGF Bank N°: 42014189011
UBA N°: 90101100608

Bureau à Brazzaville
3^{ème} étage Immeuble 5 Février Q-058/8
B.P.: 151 BRAZZAVILLE (CONGO)
Tél.: (+242) 06 510 95 55 / 06 510 43 81
06 510 95 58
Usine: Mindouli (Quartier KIYALA)

INVITATION A SOUMISSIONNER N°001/ECG/DG/2019

SERVICES DE CONSEILS POUR L'EVALUATION ET LA CESSIION DE DEUX IMMEUBLES ACQUIS PAR ADJUDICATION

Ecobank Congo invite les sociétés de gestion immobilière à soumettre leurs propositions dans le cadre de l'objet susmentionné.

Les dossiers comprenant une Offre technique et financière, doivent être soumis conformément aux prescriptions de cet appel d'offre.

Les entreprises intéressées sont invitées à retirer le cahier de charges aux adresses ci-après :

Brazzaville : ECOBANK-CONGO
3^{ème} Etage de l'Immeuble de l'ARC
City Center

Pointe Noire : ECOBANK-CONGO
Secrétariat de l'Agence Atlantic
Hôtel Atlantic Palace

La date limite de dépôt des propositions est fixée au 20 Juin 2019 à 15h00.

Nous restons dans l'attente de votre proposition et vous remercions de l'intérêt que vous portez à cet appel d'offres.

Fait à Brazzaville, le 31/05/2019.
La Direction Générale

CONCOURS «MA THÈSE EN 180 SECONDES»

Lubumbashi remporte la première place en finale nationale

Isaac Mutshitshi Kasongo, l'unique candidat de la ville cuprifère, a obtenu le meilleur score de la troisième édition de la compétition internationale organisée par l'Agence universitaire francophone, face aux sept autres concurrents en lice, la soirée du 24 mai à l'Institut français (IF) de Kinshasa. Il représentera la République démocratique du Congo à Dakar, au Sénégal, le 29 septembre.

Lubumbashi l'a emporté cette fois sur Kinshasa après ses deux victoires successives des éditions de 2017 et 2018. À deux doigts de l'obtenir avec Valentin Bashige l'an dernier, la ville cuprifère, classée alors deuxième, est finalement parvenue à ses fins cette année. Lauréat de sa province, arrivé à la capitale le 21 mai, Isaac Mutshitshi y était venu dans l'idée « d'apprendre ». Le candidat de l'Université de Lubumbashi (Unilu) a confié au Courrier de Kinshasa que ce n'était pas sans appréhension qu'il participait à la troisième édition de «Ma thèse en 180 secondes» (MT 180). « Je me disais, je vais pour apprendre. J'étais stressé sans savoir avec qui je serai confronté et quelles étaient leurs compétences orales surtout. Ce sont toutes ces pensées qui traversaient mon esprit », a-t-il affirmé.

Lubumbashi, a poursuivi le lauréat, est une ville minière qui a aussi l'avantage de posséder d'autres ressources souterraines d'importance à l'instar de sa nappe aquifère. « Il suffit de creuser à deux ou trois mètres de profondeur pour parvenir



La photo de famille des huit candidats finalistes/Adiac

à la nappe phréatique. Ainsi, l'on peut trouver de l'eau n'importe où et n'importe quand avec le seul problème que cette eau est polluée par les nombreuses entreprises minières qui déversent leurs déchets liquides dans la nature. En fin de compte, ces derniers détériorent la qualité de cette eau », a-t-il expliqué. Après le constat dramatique des effets de la pollution dans les quartiers Tshamilemba et Kabetsha, l'assistant à la faculté de pharmacie a évalué sa qualité dès lors que plusieurs Lushois sont obligés de s'en servir à la suite de la défaillance de la Régideso à assurer une distribution régulière d'eau courante. Chatouillements et brûlures sont les plaintes enregistrées au seul toucher du liquide à portée de main.

L'étude qu'a décidé de mener le

chercheur en sciences pharmaceutiques à cet effet, intitulée « Essai sur la qualité des eaux de puits consommées à Lubumbashi », va aboutir à une solution présentée comme une alternative sûre, mieux une solution qui épargne la population des méfaits de cette eau impropre à la consommation. Le jury a été sensible face à l'exposé fondé sur cette matière sensible, présenté de manière claire et traitant de sujets très sensibles touchant à la fois l'environnement et la santé publique. Prouvant ainsi largement sa pertinence pour la population censée en tirer de réels bénéfices, comme souligné dans le criterium de MT 180 rappelé par la responsable du Nouvel espace universitaire francophone (Cneuf) de Kinshasa, Élodie Bamowongo.

Casser la chaîne de contamination

Par ailleurs, a fait savoir Isaac Mutshitshi, « les résultats obtenus à la suite de l'évaluation de la qualité de l'eau nous ont mené à mettre au point un système sur lequel nous travaillons en ce moment. Il consiste à mettre au point une méthode qui va permettre de casser la chaîne de contamination pour redonner à l'eau sa bonne qualité, sa potabilité en dépit de la présence des entreprises minières et de pollution qu'ils génèrent. Grâce à cela la population pourra la consommer sans péril ».

L'on note que l'unique candidat de Lubumbashi l'a emporté d'un point sur le favori de la première phase éliminatoire de Kinshasa, en l'occurrence Moïse Lufuluabo Mwabila. L'assistant à la faculté des sciences agrono-

miques de l'Université pédagogique nationale (UPN) qui avait déjà fait un bel effet sur le jury lors de son exposé précédent est passé deuxième à la finale. Il n'en reste pas moins que sa « Perception et adaptation des petits producteurs agricoles au changement climatique en République démocratique du Congo. Cas des producteurs du plateau des Bateke » a une fois de plus captivé l'attention des juges. Mais son homologue de l'Unilu s'est montré bien plus persuasif. Et à ce dernier de nous confier : « J'ai poussé un ouf ! de soulagement parce que ce prix est obtenu après un dur labeur : des nuits blanches, des répétitions, des lectures, etc. C'est une récompense de tous les efforts consentis toutes les dernières nuits qui ont précédé la finale ».

La troisième place du podium de cette finale nationale du 31 mai a été occupée par Matthieu-Willy Kabamba de l'Université de Kinshasa, également repris dans le top cinq des éliminatoires de mars. Pareil pour le coup de cœur de l'auditoire, Lucien Zran Topi, l'autre candidat heureux de l'UPN avec Moïse Lufuluabo. L'Université catholique du Congo de Kinshasa, l'Université libre des Pays des Grands Lacs (Goma) et l'Institut supérieur pédagogique de Bukavu, également représentés, sont repartis bredouilles de cette finale qui s'est définitivement jouée entre l'Unilu, l'UPN et l'Unikin. Notons que sur les neuf inscrits, un s'est désisté et n'a pas participé à la finale qui a mis en compétition huit candidats.

Nioni Masela

FRENCH AFRICAN FOUNDATION

Deux Congolaises parmi les « Young leaders » 2019

La liste des trente jeunes du programme « French-African young leaders » a été rendue publique, le 3 juin.

Le programme « French-African young leaders », selon ses organisateurs, a pour objectif de soutenir l'émergence d'une « relève » franco-africaine pouvant, par ses valeurs et ses moyens d'actions, porter les défis mondiaux de son époque.

Sélectionnés parmi plus de deux mille candidats issus de cinquante-quatre pays, ces leaders émergents de la scène économique franco-africaine participeront à deux séminaires de cinq jours chacun, alternativement en France et sur le continent africain. Ainsi, durant une semaine, du 7 au 13 juillet, ils suivront à Paris une formation accélérée incluant team-building, mentorat, workshops, débats et rencontres de haut niveau. En octobre, les jeunes leaders passeront également une semaine au Ghana pour découvrir l'écosystème pu-



Tatiana Lukama Binda

blic, privé, associatif et médiatique de ce pays.

La promotion 2019 compte seize femmes et quatorze hommes, âgés de 28 à 49 ans. Les dix premiers pays représentés (soit 60% de la totalité des candidatures) sont notamment portés par une forte représentativité anglophone (Nigeria, Kenya, Ghana, Ouganda) aux côtés des pays francophones comme le Cameroun, la France, la République démocratique du Congo, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Bénin.



Charlene Ntsiba Photo 2:

Les lauréates congolaises

Avocate au barreau de Paris, Charlene Ntsiba, Franco-Congolaise (Congo-Brazzaville), travaille pour le cabinet Orrick, où elle est membre de l'équipe « Énergie et infrastructures ». Elle intervient sur des projets internationaux de financement, d'énergie, d'infrastructures, d'exploitation minière, pétrolière et gazière en Europe et en Afrique. Son travail consiste notamment à conseiller les gouvernements et les entités publiques, les

institutions financières et les sponsors sur le financement de projets, les transactions d'entreprises et les financements structurés. Elle est spécialisée, entre autres, en financement de projet dans la zone Ohada. Elle est également présidente de l'African business lawyers' club. Charlene Ntsiba est détentrice d'un master en droit des affaires de l'université Paris Descartes. Pour sa part, Tatiana Lukama Binda a plus de cinq ans d'expérience dans la vente et occupe actuellement un poste de responsable des ventes chez African digital networks, filiale du groupe Liquid Telecom, en République démocratique du Congo (RDC). Elle est titulaire d'un diplôme en marketing du Chartered institute of marketing (CIM, Royaume-Uni) et d'un diplôme en administration des affaires (avec spécialisation en banque et finances) de l'université de Namibie. Elle poursuit actuellement un MBA axé sur la stratégie de gestion à l'université de Zambie. Tatiana Lukama Binda

se passionne pour l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, notamment par l'éducation et l'indépendance financière en favorisant l'esprit d'entreprise. Elle s'implique activement dans sa communauté par le bénévolat et le service communautaire.

Le comité de sélection indépendant, composé d'experts de la relation Afrique-France, comptait également un Congolais, en la personne d'Eric Ntumba de la RDC, qui a été « Young leader » de la promotion 2017.

Ciblant la nouvelle génération dirigeante, en France en Afrique, mais également les diasporas, explique-t-on, l'appel à candidatures de 2019 a reçu plus de deux mille candidatures (soit quatre fois plus que la première édition) issues de cinquante-quatre pays, dont 36% de candidatures féminines. La plate-forme d'appel à candidatures a notamment été consultée près de cinquante mille fois en un mois.

Patrick Ndungidi

VIE DES PARTIS

Le comité de crise de l'UMP en campagne d'explication à Pointe-Noire et au Kouilou

Le président de la structure et député de la circonscription unique de Yaya, dans le Niari, Jean Valère Mbani, s'est entretenu avec la base du parti dans les deux départements, le week-end dernier, prélude à la tenue du conseil national extraordinaire de cette formation politique.

Jean Valère Mbani et sa délégation sont descendus à la base pour expliquer les causes de la crise qui sévit présentement au sein de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) et qui ont conduit à l'exclusion du président Digne Elvis Tsalissan Okombi. Président du comité de crise, le député de Yaya a fait part à l'auditoire de quelques griefs qui pèsent sur l'ancien président, notamment son mépris des textes qui régissent le parti, sa conduite dangereuse du parti, l'absence du débat démocratique, la mauvaise gestion des finances, le manque de respect à l'égard du pouvoir en place, le rapprochement de ce dernier avec les partis de l'opposition, etc.

« Notre ancien président na-



Tribune officielle/Adiac

tional, celui-là même qui a été radié, Digne Elvis Tsalissan Okombi, a voulu entraîner le parti dans une position suicidaire. Ce dernier prenait des décisions sans associer les autres membres du parti, foulant ainsi aux pieds les statuts et le règlement intérieur du parti, notamment en son article 19 qui stipule que nul ne peut engager le parti sans en avoir eu mandat. Ainsi, une seule personne ne peut

jamaï être la cause de la débâcle d'un parti. Si une seule personne pense que la seule façon de concevoir le monde est celle de dire qu'il existe et les autres n'existent pas, alors ce dernier aura son monde à lui seul », a-t-il signifié.

Auparavant, dans son mot de bienvenu, Claude Yiranga, président fédéral de l'UMP à Pointe-Noire, a relevé que ce n'est donc pas dans la rue ni

à travers les réseaux sociaux, encore moins dans les médias que les problèmes du parti sont censés être réglés, mais au sein des institutions du parti. Ainsi, a-t-il estimé, la profonde introspection qui s'opère aujourd'hui interpelle au plus haut niveau les membres de l'UMP et projette le parti vers les défis majeurs auxquels ses membres doivent faire face.

« Nous attendons avec im-

patience la tenue du conseil national extraordinaire de l'UMP afin de mettre fin à ce spectacle qui n'honore pas le parti. Cet événement n'est pas seulement symbolique mais aussi historique dans la mesure où il constitue le fer de lance qui projette le parti sur les sentiers du conseil national extraordinaire », a-t-il fait savoir.

Au cours de ces retrouvailles, une cotisation spéciale a été lancée en vue des préparatifs du conseil national extraordinaire de ce parti.

Pour sa part, le coordonnateur des partis du centre au Kouilou et à Pointe-Noire, Vivien Tchibota, a pris acte de ces retrouvailles des militants de l'UMP de ces deux départements. Rappelons que dans une déclaration rendue publique le 7 mai dernier, à Brazzaville, par le vice-président, chargé des relations avec la diaspora, Patrice Bienvenu Zekakany, les membres des instances dirigeantes de l'UMP avaient décidé l'exclusion pure et simple de leur président, Digne Elvis Tsalissan Okombi.

Séverin Ibara

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES POUR L'EMPLOYABILITÉ

La Banque mondiale évalue l'état d'avancement des formations

Quatre mois après le lancement des formations qualifiantes des jeunes vulnérables de Pointe-Noire et Brazzaville, dans le cadre du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE), une mission de supervision de l'institution financière, conduite par Karine Pezzani, chargée principale des opérations, a eu des séances de travail, du 27 au 31 mai, avec les différents acteurs impliqués dans la deuxième phase de ce projet dans les deux villes.

La mission a commencé à Brazzaville avec la visite effectuée au Centre de forma-

tion des métiers du bâtiment, suivie de la réunion avec les maîtres artisans et les pres-

tataires publics et privés à la Grande bibliothèque universitaire. Elle s'est poursuivie à Pointe-Noire où ont été visités dans les centres de Sueco et le Cefa des métiers de maintenance industrielle. En outre, deux réunions ont été organisées : la première avec les prestataires de formation

au Cefa des métiers de maintenance industrielle et la seconde avec les prestataires publics et privés à l'Institut technique Thomas-Sankara. La gestion des contrats, le déroulement des formations des jeunes, leur situation de paiements et le déroulement des apprentissages ont été au centre des échanges.

Au terme de ces rencontres, il a été noté avec satisfaction l'assiduité des apprenants. Par contre, le manque d'outillage adapté dans certaines filières a fait partie des points à améliorer pour garantir l'efficacité de la formation. Ces aspects seront améliorés les prochains jours, ont assuré les initiateurs du projet, avec le concours des acteurs impliqués avant de demander aux formateurs et maîtres artisans de poursuivre leur rôle d'éducateurs afin de conscientiser les jeunes pour plus d'intérêt à la formation et à l'apprentissage. En effet, il a été déploré le comportement de certains jeunes qui semblent plus s'intéresser aux frais de transport, au détriment de la formation.

« Les enfants n'ont pas à se focaliser sur les frais de transport qui ne sont qu'un accompagnement mais ils doivent plutôt mettre la volonté sur la formation qui leur permettra d'avoir un métier et d'entrer dans la vie active », a exhorté David Anga, responsable de la composante 1.1 (Formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables). Ce même fait a été relevé lors de la réunion avec les maîtres artisans et les prestataires publics et privés qui font partie de la composante 1.3 du projet (Formation fondée sur l'alphabétisation et l'apprentissage pour les jeunes adolescents déscolarisés).

Le PDCE est financé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale. Il vise l'acquisition et le renforcement des compétences à l'emploi et à l'entrepreneuriat pour les jeunes vulnérables âgés de 16 à 30 ans, vivant dans les zones urbaines, afin d'améliorer leur insertion sur le marché du travail.

Hervé Brice Mampouya



Les jeunes apprenants expliquant leur travail/Adiac

« Les enfants n'ont pas à

RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRÉCAIRES

L'enclavement de Tchiniambi a fait l'objet d'une étude

L'étude diagnostique réalisée par le maître d'œuvre social, Gerad-Aidl, révèle que l'accessibilité physique à Tchiniambi, situé à Loandjili, quatrième arrondissement de Pointe-Noire, constitue un véritable casse-tête pour la population riveraine, notamment en période de pluie.

Réalisée dans le cadre du Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (Durquap), l'étude restituée le 31 mai dans la ville océane avait pour objectif de faire un état des lieux des quartiers précaires visés par le projet.

Il a été question de déterminer les problèmes, les forces, les faiblesses, les attentes de la population, leur perception, les enjeux économiques, environnementaux et sociaux. La qualité des infrastructures routières de ce quartier met en exergue la défectuosité du réseau de communication de la localité : 93,6% de la voirie se trouve dans un état de dé-

labrement avancé.

« La mise en place du quartier n'est pas issue d'une planification urbaine ou d'un aménagement du territoire avec ces innombrables routes entrecoupées et qui se terminent très souvent dans une impasse », indique le communiqué de presse qui précise : « La prévalence d'un mode d'habitat spontané dans le quartier crée ainsi la densification de l'habitat, l'occupation anarchique de l'espace, l'étroitesse de la voirie ainsi que son caractère, par endroit, trop ondulé et serpente » ;

Des ménages très vulnérables

La précarité se laisse voir à

tous les niveaux pour tout ce qui est des conditions d'habitat, d'hygiène, d'assainissement pour les 22 692 habitants de ce quartier. Les principaux enjeux et défis de Tchiniambi portent sur la promiscuité de l'habitat et la vulnérabilité de certaines catégories de la population.

Cette promiscuité, associée aux difficultés économiques, renforce la vulnérabilité des ménages dont la moitié des chefs de ménages enquêtés est inactive avec 32% de chômeurs et 15% de retraités. Il faut aussi souligner la précarité de leurs conditions et cadre de vie marqués par des problèmes d'évacuation des déchets, des eaux usées et d'inondation des parcelles.

L'éducation et la scolarisation sont des défis à relever en vue d'améliorer la situation économique des ménages. « L'étude

diagnostique ainsi élaborée servira de base à la mise en place d'une véritable intelligence territoriale. Elle permettra de générer des données sur toutes les problématiques urbaines dans les quartiers précaires afin de construire de véritables outils d'aide à la décision », souligne le communiqué de presse.

S'agissant de Mboukou, quartier situé dans la commune de Tié-Tié, toujours à Pointe-Noire, beaucoup d'efforts restent à faire, notamment pour améliorer la gestion des ordures ménagères et l'évacuation des eaux usées, ainsi que le cadre de vie de la population en vue de rendre plus salubre le quartier. Car, la faiblesse des revenus des ménages ne favorise pas des conditions de vie décentes.

Financé et mis en œuvre conjointement par le Congo

et la Banque mondiale pour une durée de cinq ans, de 2016-2021, le Durquap a pour objectifs d'améliorer le cadre de vie de la population vivant dans des quartiers précaires sélectionnés de Brazzaville et Pointe-Noire, d'offrir l'accès aux infrastructures et aux services de base décentes, de renforcer les capacités de gestion des autorités nationales et locales.

Rappelons que la restitution de l'étude territoriale des deux quartiers cibles de Brazzaville (Mokondzi-Ngouaka et Sukissa) a été déjà faite. Celle de Pointe-Noire s'est déroulée en présence du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire, et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, et des administrateurs maires des deux communes.

Lopelle Mboussa Gassia

CONCOURS D'ÉPELLATION DES MOTS

L'école privée Tchicaya-U'tamsi remporte la sixième édition

L'établissement vient d'être sacré meilleure école de Pointe-Noire, au terme d'une finale âprement disputée, le 1er juin.

Lancée en février dernier dans les différents établissements

à la finale ont reçu des kits scolaires et des jeux de société, et

épeler correctement le mot tiré au sort sans balbutier. Cet exercice prépare les enfants à avoir une bonne locution, une parfaite diction, un riche voca-



Les élèves de l'école privée Tchicaya-U'tamsi primés/Adiac

scolaires de la ville, la sixième édition du concours d'épellation de mots a pris fin avec la finale qui a mis aux prises quatre d'entre eux : Notre-Dame du Rosaire, Louis-Portella, Alcar et Tchicaya-U'tamsi, sortis victorieux lors des différentes demi-finales. Grâce à la perspicacité de ses élèves, l'école privée Tchicaya-U'tamsi, avec soixante points, a gagné la finale. Notre-Dame-du-Rosaire (cinquante-cinq points) se contente de la deuxième place tandis que les écoles Louis-Portella et Alcar ont été classées 3e ex aequo avec cinquante points. Tous les élèves ayant participé

leur école un diplôme d'honneur. Les trois élèves de Tchicaya-U'tamsi ont reçu, outre le trophée, un kit complet de fournitures scolaires (sacs, cahiers, stylos, dictionnaires, etc.). Les récompenses ont été remises par Daniel Bouiti Bongo, président de l'Association Pointe-Noire dynamique culturelle qui gère le centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, en présence des conseillers du maire de la ville, des responsables des écoles et des parents d'élèves.

Le concours d'épellation est un exercice alliant à la fois l'intelligence, la mémoire et l'habileté. Les candidats doivent

bulaire et une parfaite maîtrise de l'orthographe.

Près d'une vingtaine d'établissements privés et publics ont pris part à cette édition : Notre-Dame-du-Rosaire, le Pis-Aller, Centre Eden préceptorat, école Dominique-Savio, Institut Saint-Nicolas, La Nouvelle pépinière, Tchicaya-U'tamsi, Alcar, Louis-Portella, CEG Jean-Felix-Tchicaya, Dom-Helder-Camara, Complexe scolaire privé El Pise, CEG Mbota raffinerie, École Placide-Loukanou, Complexe scolaire privé Cepeed, CEG 30 Mars, École Sainte-Marie.

Hervé Brice Mampouya

HANDBALL

Théophile Mboungou n'est plus

Le handball congolais est secoué depuis le mois d'avril par la perte de ses cadres. En effet, outre le décès des deux anciens présidents de la Fédération congolaise de la discipline, à savoir Zorrino Kitsadi et Henri Joseph Parra, à Pointe-Noire disparaissaient l'ancien entraîneur national des Diables rouges juniors et directeur technique de Patronage, Théophile Mboungou, et l'ex-secrétaire général de la Ligue, Apollinaire Loukolo.

Théophile Mboungou a tiré sa révérence, le 15 mai dernier, quelques semaines après le décès d'Apollinaire Loukolo, ancien secrétaire général de la Ligue ponténégrine durant plus de vingt ans.

Théophile Mboungou a servi le handball congolais pendant plusieurs années en qualité de technicien après une courte carrière de joueur. Ce cadre a respectivement entraîné l'équipe de l'AS cheminots, Asoc et Patronage au niveau du département de Pointe-Noire, après avoir assumé la fonction de secrétaire général et directeur technique de la Ligue.

Au niveau national, Théophile Mboungou a été l'entraîneur principal des Diables rouges juniors messieurs en 2010. Avec cette sélection nationale,



Théophile Mboungou/Adiac

il a perdu la finale du challenge Trophy masculin face au Bénin, à Brazzaville. Cependant au niveau des compétitions des clubs, il a disputé plus de dix championnats départementaux avec Patronage messieurs et dames. Les deux équipes qui l'ont fait découvrir le championnat de la Confédération africaine de handball. D'abord en 2009 à Abidjan avec les dames, ensuite avec l'équipe masculine respectivement en 2013, à Oyo, dans le département de la Cuvette, et en 2016 au Maroc.

Jusqu'à son décès, «Ya Théo» occupait la fonction de directeur technique de Patronage. Très serein et rigoureux dans son travail, il était considéré par ses pairs comme l'un des martyrs du handball congolais. Théophile Mboungou laisse derrière lui quatre gosses dont un qui est déjà sur ses pas puisque celui-ci évolue dans l'équipe d'Asoc.

Charlem Léa Legnoki

COUPE DU CONGO 2019

Le tour préliminaire démarre ce week-end

Les rencontres regrouperont, du 8 au 11 juin, soixante-dix équipes venues de tous les départements du pays, et seront disputées dans divers stades.

Pour le compte du département de Brazzaville, plusieurs matchs sont prévus au stade Alphonse-Massamba-Debat. En effet, Mankoundia FC ouvrira les hostilités, le 8 juin à 8h 30, face à l'Ajax de Ouenzé. Après cette rencontre, AS Tsiemba affrontera ASK tandis qu'AS Mik II sera aux prises à Saint Michel de Ouenzé. Cette première journée sera bouclée par la rencontre AS Penarol-AS Vegas. Quatre rencontres

seront disputées le 9 juin dans les mêmes installations où JS Ekoundza jouera contre BNG. CMBS, AS Elbo et Ngouanou Sport vont respectivement défier Etoile de Talas, RCO ainsi que FC Flamengo. Le 10 juin, JSP sera face à Yaba sport et Real Impact affrontera Aigle sport.

Concernant Brazzaville, ce tour préliminaire prendra fin le 11 juin, toujours au stade Alphonse-Massamba-Debat, avec les oppositions Red Star-Olympic Club de Brazzaville puis Racine-AS Tsiemba(Ligue).

Dans le département de Pointe-Noire, les matchs qui opposeront EF Total à SC Sersy et Inter à l'As

Vaudou, le 8 juin au Complexe sportif, marqueront le début de cette compétition dans cette localité. Le jour d'après, le Club des jeunes affrontera United Club à 14h, avant la rencontre FC Ecole Mourinho- Ask Pnfa. TP Mokanda jouera contre Beni Sport et FC Tchimaghi affrontera FC Pèlerin, le 10 juin, toujours au Complexe sportif. Le lendemain, le public sportif ponténégrin assistera au match Fleur de Ciel- FC Nathalys avant la rencontre Munisport-Olympic de Voungou.

Dans le Niari, seuls les clubs de Dolisie sont retenus. AS cheminots matchera Interclub de la localité, le 8 juin, au stade de Do-

lisie. Asia Sport sera face à FC Olympic et As Gerain affrontera Jeunes fauves, le 9 juin, dans le même stade.

Les rencontres du département de la Bouenza se dérouleront le même jour au stade de Madingou. Ainsi, JSK sera face à FC Corneil, le 9 juin à 14h, et Saint Michel de Madingou s'opposera à JSM, à 16h. Dans la Lékoumou, FC Lumière de Mayéyé jouera contre Carpillon de Sibiti, le 9 juin, au stade de cette localité. Le match qui mettra aux prises Pool1 à Pool2, le même jour, déterminera le représentant du département du Pool.

Dans les Plateaux, Cara de Djambala sera face à l'Etoile d'or d'Ongoni, le 9 juin à 14h, avant le match Etoile de Djambala-TP Mystère de Gamboma, au stade Djambala, où auront lieu les deux matchs. Dans la Cuvette, Real d'Owando affrontera JS'Ollombo, le 9 juin, à Owando.

Dans la Cuvette ouest, Olympic d'Ewo défiera Arsenal d'Etoumbi, dimanche prochain. Dans la Sangha, Cara de Ouesso va jouer contre FC Océan, à 14h, au stade de Ouesso avant le match Etoile de Ouesso-Olympic de Pokola, le 9 juin. Dans la Likouala, FC Leader d'Impfondo sera face à Etoile d'Enyellé.

Rude Ngoma (stagiaire)

FOOTBALL

Le bilan des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Après les championnats allemands, anglais et azéris, retrouvez le bilan des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Belgique, en Bulgarie et à Chypre

Belgique

Marvin Baudry, défenseur central, SV Zulte-Waregem/1re division

S'il a individuellement tiré son épingle du jeu (28 matchs de championnat, 2 en Coupe), Marvin Baudry a connu une année galère avec son club. Car après une entame correcte, le défenseur de 29 ans et ses coéquipiers ont enchaîné 8 défaites qui l'ont précipité dans la zone rouge.

S'ils en sont finalement sortis, pour disputer les play-offs 2 (qui

Sous contrat en juin 2020, il devrait poursuivre l'aventure en Belgique la saison prochaine.

Maël Lépicier, défenseur/milieu, SV Roulers/2e division

A 33 ans, Maël Lépicier disputait sa 4e saison (et dernière ?) sous le maillot de Roulers. Lors de ses 16 matchs de championnat (8 comme titulaire), il a alterné aux postes de milieu défensif ou d'arrière central. Et a finalement participé au maintien de son équipe lors de la dernière journée.

Reste désormais à savoir s'il se verra proposer un nouveau contrat, puisque son bail arrivait à terme en ce mois de juin 2019.

Scott Bitsindou, milieu défensif, Lommel SK/2e division

but, 5 rencontres de play-down (4 comme titulaire) pour 1 but. Suspendu à trois reprises (2 double jaunes et 1 cumul d'avertissements), le musculeux milieu défensif, qui a parfois dépanné en charnière centrale, a aidé son équipe dans la lutte au maintien, acquis lors du dernier match. Sous contrat jusqu'en juin 2020, il devrait poursuivre l'aventure.

Messie Biatoumoussoka, défenseur central, Sporting Charleroi B

Arrivé en provenance de la réserve de Bordeaux, le défenseur de 20 ans, avait signé un contrat de 2 ans. S'il n'a pas joué avec l'équipe première, le natif de Saint-Denis a effectué un stage hivernal avec le noyau A et a été convoqué, début mai, pour faire le nombre, sans pour autant figurer sur la feuille de match. A son sujet, Samba Diawara, membre du staff carolo, dit à son sujet : «Messie, quant à lui, est un défenseur très calme et fort dans les duels aériens. Il lui manque cependant de la vitesse et doit améliorer son jeu en profondeur.»

A suivre, donc, la saison prochaine.

Bulgarie

Hugo Konongo, latéral gauche, Chernomorets Varna/1re division

Relancé par les six prochains mois de l'année civile 2018, Hugo Konongo a débuté la saison 2018-2019 sur la même dynamique : titulaire lors des 14 premières journées de championnat, il délivre 4 passes décisives. Ses prestations, et celle de son équipe, lui valent un retour avec l'équipe nationale du Congo. Hélas, une blessure au dos le contraint à un forfait de dernière minute.

Au sortir d'une longue trêve hivernale, il joue deux matchs et se blesse à nouveau. Puis entre en conflit avec sa direction qui lui met la pression pour qu'il prolonge son contrat. Sorti du groupe, le défenseur de 27 ans n'a pas cédé et est désormais libre de tout engagement.



Fodé Doré

Avec un bilan de 26 matchs (20 en saison régulière, 5 en play-offs et 1 en Coupe), dont 25 comme titulaire, 4 passes décisives et 7 avertissements, il devrait rapidement trouver un point de chute.

Fodé Doré, attaquant, SCO Angers puis Botev Plovdiv/1re division

Après une demi-saison blanche au SCO, Fodé Doré retourne en Bulgarie, où il a déjà porté les couleurs du Botev Plovdiv entre janvier et septembre 2014.

Buteur dès le premier match amical, l'international congolais va finalement disputer 16 matchs de championnats (11 titularisations) pour 2 buts et une 4e place finale de son équipe.

Mais c'est en Coupe qu'il a été le plus décisif avec 4 matchs (2 comme titulaire) et 2 buts, en quart de finale puis en demi-finale aller. Malheureusement, la défaite en finale prive le Botev

d'un titre et d'une qualification européenne.

Libre de tout contrat, Doré, 30 ans, est désormais en attente d'un nouveau challenge.

Chypre

Francis N'Ganga, latéral gauche, Sporting Charleroi puis Ermis Arradipou

Poussé vers la sortie durant l'été 2018, Francis N'Ganga n'a pas joué la moindre minute avec Charleroi. Et quitte le club belge, après six ans et demi, pour tenter de se relancer à l'Ermis Arradipou. Mais la situation de l'ancien club de Juvhel Tsoumou, lanterne rouge, est catastrophique. Et le défenseur de 33 ans ne peut enrayer la dynamique négative : 8 matchs, 1 victoire, 1 nul et 6 défaites.

L'Ermis est donc relégué et l'ancien Grenoblois est désormais libre de tout contrat.

Camille Delourme



Marvin Baudry

amènent à une place de barragiste pour la Ligue Europa), l'ancien joueur d'Amiens n'y a pas pris part : souffrant de la sangle abdominale, il a été opéré le 26 avril. Désigné troisième meilleur de la saison par ses supporters.

Après un passage hasardeux, la saison dernière, par la Serbie, le milieu défensif de 23 ans s'est bien relancé en Belgique avec une saison accomplie individuellement : 21 matchs de championnat (20 comme titulaire) pour 1